



# COPIL Citoyen Youri Gagarine

N°15 – 18 décembre 2024

# Ordre du jour

- 1 - Introduction de monsieur le Maire
- 2 - Actualités du projet
- 3 - Aménagement des futurs espaces publics : retour sur la concertation et échanges sur l'avancement du projet
- 4 - Prochains rendez-vous de concertation

# 1. Introduction de monsieur le Maire

## 2. Actualités du projet



# Changement du mode collecte des déchets ménagers

Suite à un temps de concertation avec les habitants, il a été acté par la municipalité et Est Ensemble la fin de la collecte des déchets ménagers par aspiration pneumatique sur la ville de Romainville. Ce système étant trop coûteux au regard de son efficacité et des dysfonctionnements récurrents.

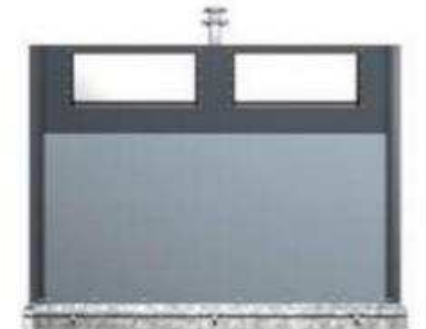
D'ici le 15 décembre 2025 (fin du contrat d'exploitation avec le prestataire), l'ensemble du réseau de collecte d'aspiration pneumatique doit être en partie démonté. Ce démantèlement sera réalisé par secteur géographique.

→ Gagarine est le premier quartier concerné par ces travaux.

### **Par quoi seront remplacées les bornes pneumatiques ?**

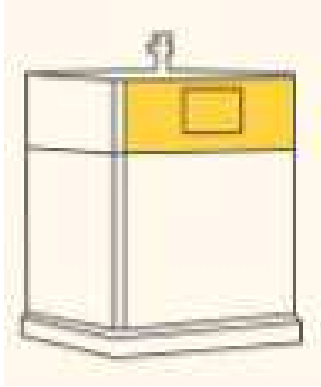
Trois options ont été envisagées et ce sont des points d'apport volontaire aérien qui seront installés. En effet,

- La collecte via des bacs n'a pu être retenue, la plupart des bâtiments du quartier n'ayant pas de locaux poubelles
- Les points d'apport enterrés ne peuvent être implantés en raison de l'occupation des sous-sols du quartier par des réseaux



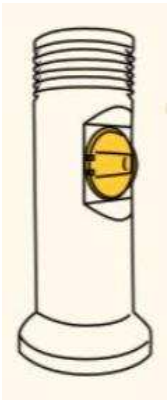
# Changement du mode collecte des déchets ménagers

### Comment vont se passer les travaux ?



**1.** Les nouvelles bornes vont être installées à partir du 07 janvier à proximité des bornes pneumatiques actuelles.

Dans certains secteurs, des travaux ont été nécessaires pour créer une plateforme sur laquelle ils seront posés.



**2.** Les bornes pneumatiques vont être enlevées entre mi-janvier et fin mars.

Ces travaux impliquent de creuser jusqu'à 3,5 m de profondeur pour condamner le réseau pneumatique et durent 1 semaine environ par emplacement/adresse.



**3.** Dans les secteurs où c'est possible, les nouvelles bornes seront remises en lieu et place ou à proximité des anciennes bornes pneumatiques.

# Changement du mode collecte des déchets ménagers

### Quelle information aux habitants ?

**Tous les habitants seront informés par courrier de la date des travaux** (à partir du 13/01/2025 > 01/04/2025) **et des lieux des nouveaux emplacements** réservés aux points de collecte par apport volontaire. Le courrier sera accompagné d'un flyer avec les consignes de tri.

### Ce qui va changer :

- Une **capacité de stockage** des déchets plus volumineux (**4m3**) ;
- **Des opercules plus grands** : adaptés pour des sacs d'ordures ménagères de **80 L > 100 L**
- Le tri des **emballages** reste en **VRAC**
- Une fréquence de collecte adaptée au niveau de remplissage des points d'apport volontaires
- Diminution des dépôts sauvages

Ce nouveau dispositif de collecte va entraîner une modification des habitudes et des usages des habitants dans leur geste de tri. Toutefois pour que la collecte des nouvelles bornes soit assurée il est primordial de garantir l'accès du camion de collecte sur les rues et devant les bornes : **tout stationnement gênant / bloquant l'accès sur la rue et/ou devant/à côté des bornes entrainera l'impossibilité de les collecter > risque de débordement et de dépôts sauvages.**

### **Ce mode de collecte est-il définitif ?**

Le mode de collecte des ordures ménagères du quartier pourrait être modifié à terme si des locaux poubelles sont créés dans les nouvelles constructions et dans les bâtiments SSDH réhabilités. Le mode de collecte en bacs étant souvent garant de plus de propreté dans les quartiers. C'est d'ailleurs celui qui sera privilégiés pour les futures constructions dans le quartier.

### **3. Aménagement des futurs espaces publics : retour sur la concertation et échanges sur l'avancement du projet**

# Rappel du planning des études de conception

2024

## Esquisse

Définir le programme et les interactions du projet.  
Réaliser les diagnostics techniques et réglementaires.  
Estimer le coût prévisionnel des travaux.

2025

## Avant-projet

Confirmer la faisabilité du programme. Etablir des plans et une description précise des différentes options retenues (matériaux, des prestations techniques). Préciser l'estimation du coût et de la durée des travaux.

## Dossier de projet

Finalisation du projet technique.  
Mise au point de tous les éléments de détails permettant la définition précise des ouvrages.

## Travaux

Consultation des entreprises.  
Préparation des chantiers.  
Lancement des travaux.

Rendu du dossier  
d'avant projet :  
**fin janvier 2025**

# 3. Aménagement des futurs espaces publics

## La concertation qui a eu lieu lors de cette phase d'études

2024

2025

### Esquisse

Définir le programme et les interactions du projet.  
Réaliser les diagnostics techniques et réglementaires.  
Estimer le coût prévisionnel des travaux.

### Avant-projet

Confirmer la faisabilité du programme. Etablir des plans et une description précise des différentes options retenues (matériaux, des prestations techniques). Préciser l'estimation du coût et de la durée des travaux.

### Dossier de projet

Finalisation du projet technique.  
Mise au point de tous les éléments de détails permettant la définition précise des ouvrages.

### Travaux

Consultation des entreprises.  
Préparation des chantiers.  
Lancement des travaux.

## Concertation

## Information et association continue des habitant.es

### JUIN

#### 3 ateliers de concertation

**VOTRE QUARTIER DEMAIN!** GAGARINE

3 RENDEZ-VOUS DE CONCERTATION  
Devant l'école Maryse Bastié  
31, rue des Fontaines

LES MARDIS DE 15H30 À 19H - THÈMES :  
4:06 > Les nouveaux lieux de rencontre déborder  
6:06 > La place des espaces verts dans le quartier  
8:06 > La future place principale (City studio, aire de jeux...)

pour recueillir attentes et propositions en matière d'usages et d'ambiance urbaine et paysagères des futurs espaces publics

### SEPTEMBRE

#### COPIIL Citoyen ouvert

**PROJET URBAIN** GAGARINE

Comité de pilotage citoyen ouvert à tous!

MER. 11/09  
DE 18H À 20H30  
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

> Actualités du projet  
> Restitution des concertations de juin  
> Propositions d'aménagement des futurs espaces publics

pour restituer les ateliers et échanger sur les premières propositions étudiées dans l'esquisse des espaces publics

### OCTOBRE

#### 2 ateliers de concertation

**VOTRE QUARTIER DEMAIN!** GAGARINE

2 ATELIERS DE CONCERTATION  
Salle Maryse Bastié  
31, rue des Fontaines

LES JEUDIS DE 18H30 À 20H30  
10:10 > La future place principale (City studio, aire de jeux...)  
17:10 > Délimitations entre espaces publics et immeubles  
17:10 > Balade urbaine - Départ à 17:00 salle Maryse Bastié

pour préciser la future place et les délimitations entre les espaces publics et les immeubles

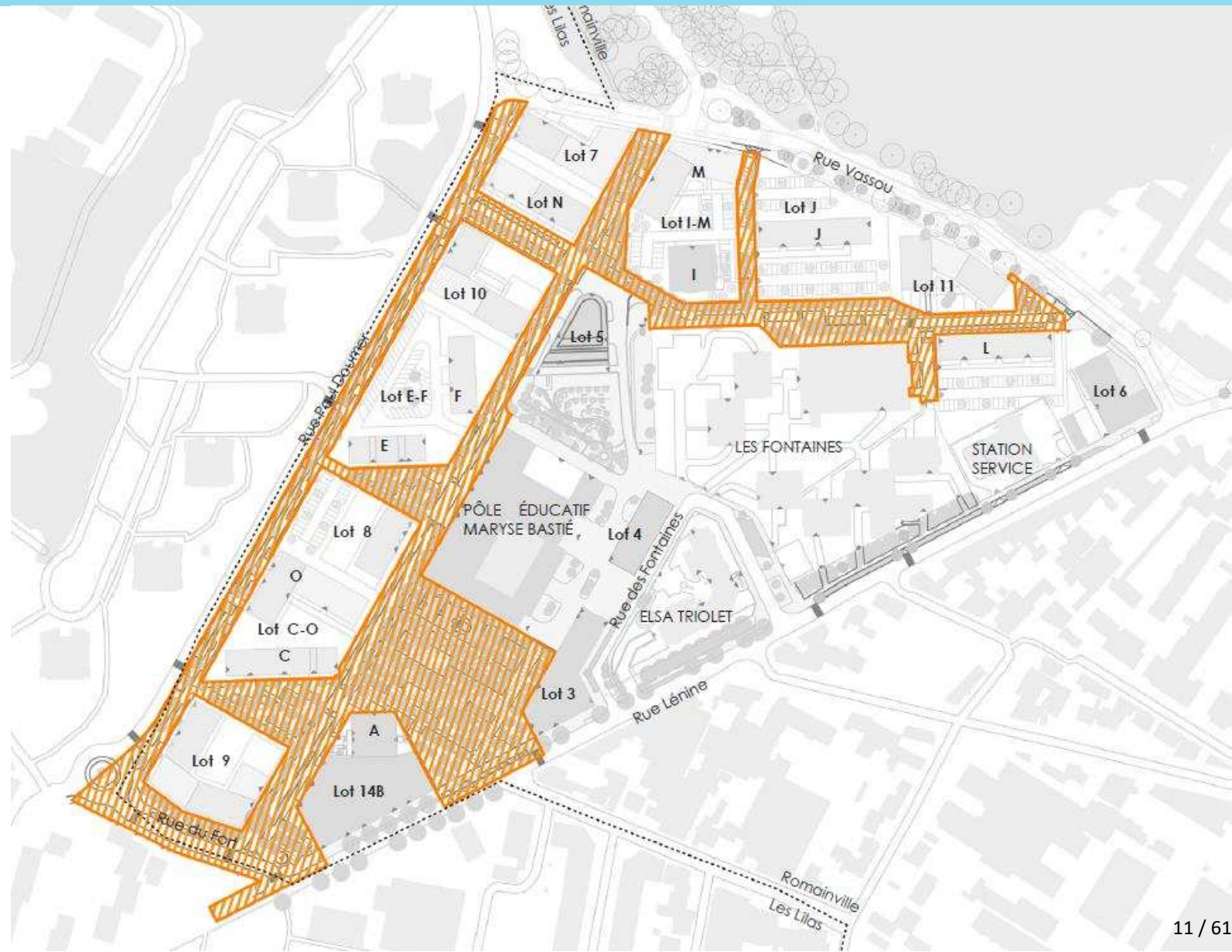
### DECEMBRE

#### COPIIL Citoyen

+1 atelier de concertation sur l'éclairage



# Rappel du périmètre de projet – phase 2

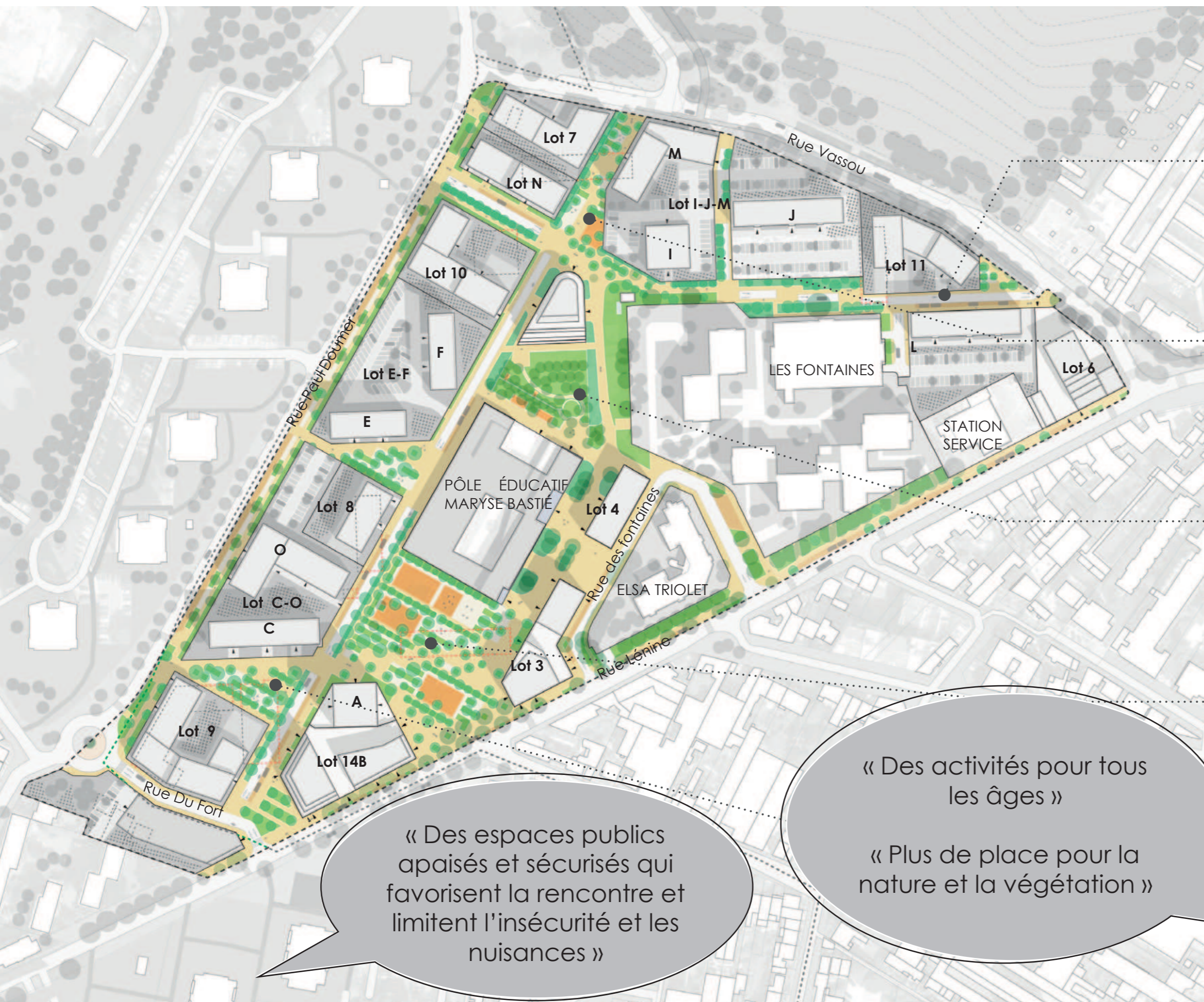


 Espaces publics de la phase 2

# Le concept du projet des espaces publics



# RETOUR SUR LE DERNIER COPIL CENTRÉ SUR LES USAGES



Les rues résidentielles



Promenade J. Baker



Le verger



La place centrale



Les micro-placettes

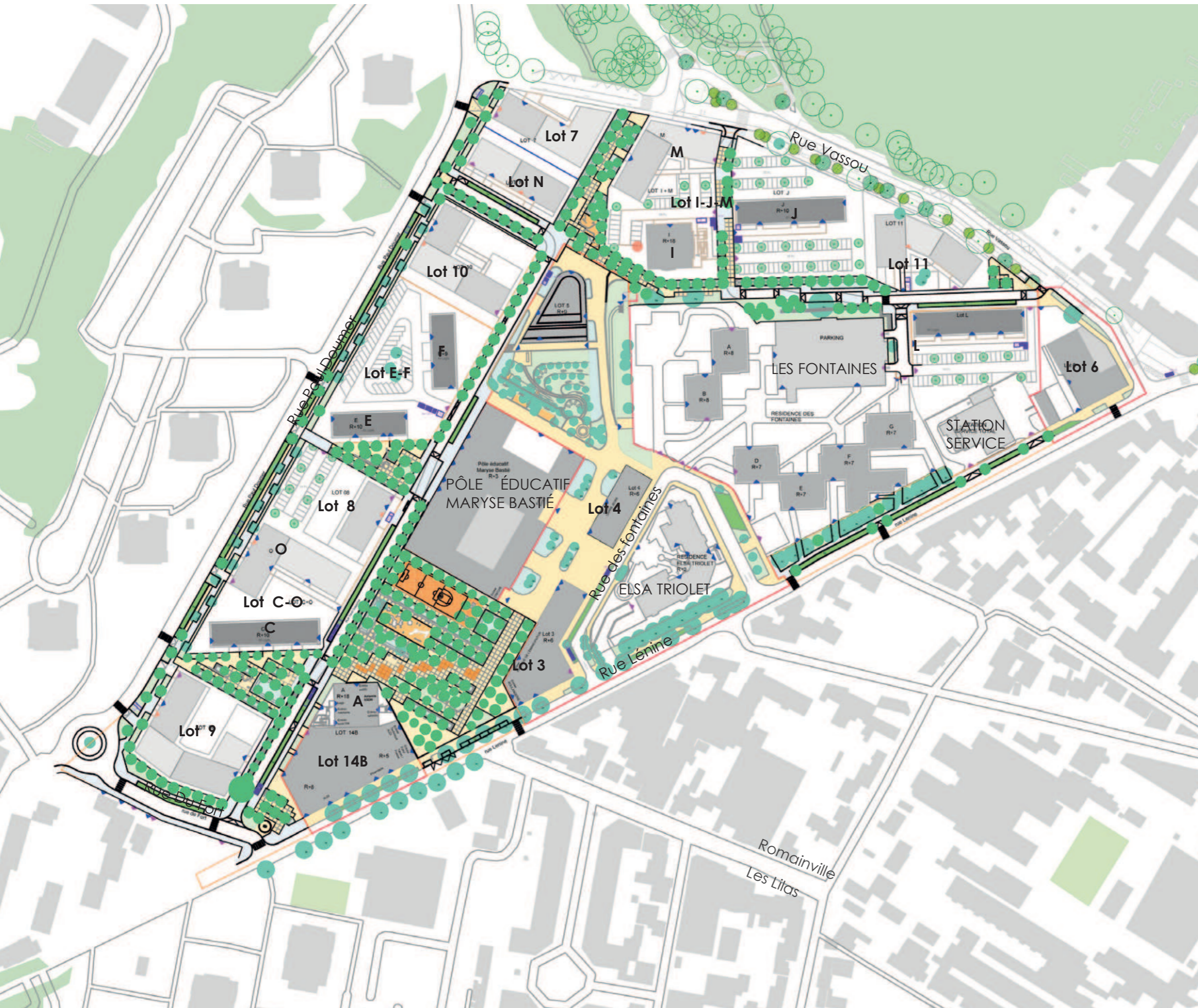


« Des espaces publics apaisés et sécurisés qui favorisent la rencontre et limitent l'insécurité et les nuisances »

« Des activités pour tous les âges »  
« Plus de place pour la nature et la végétation »



# PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

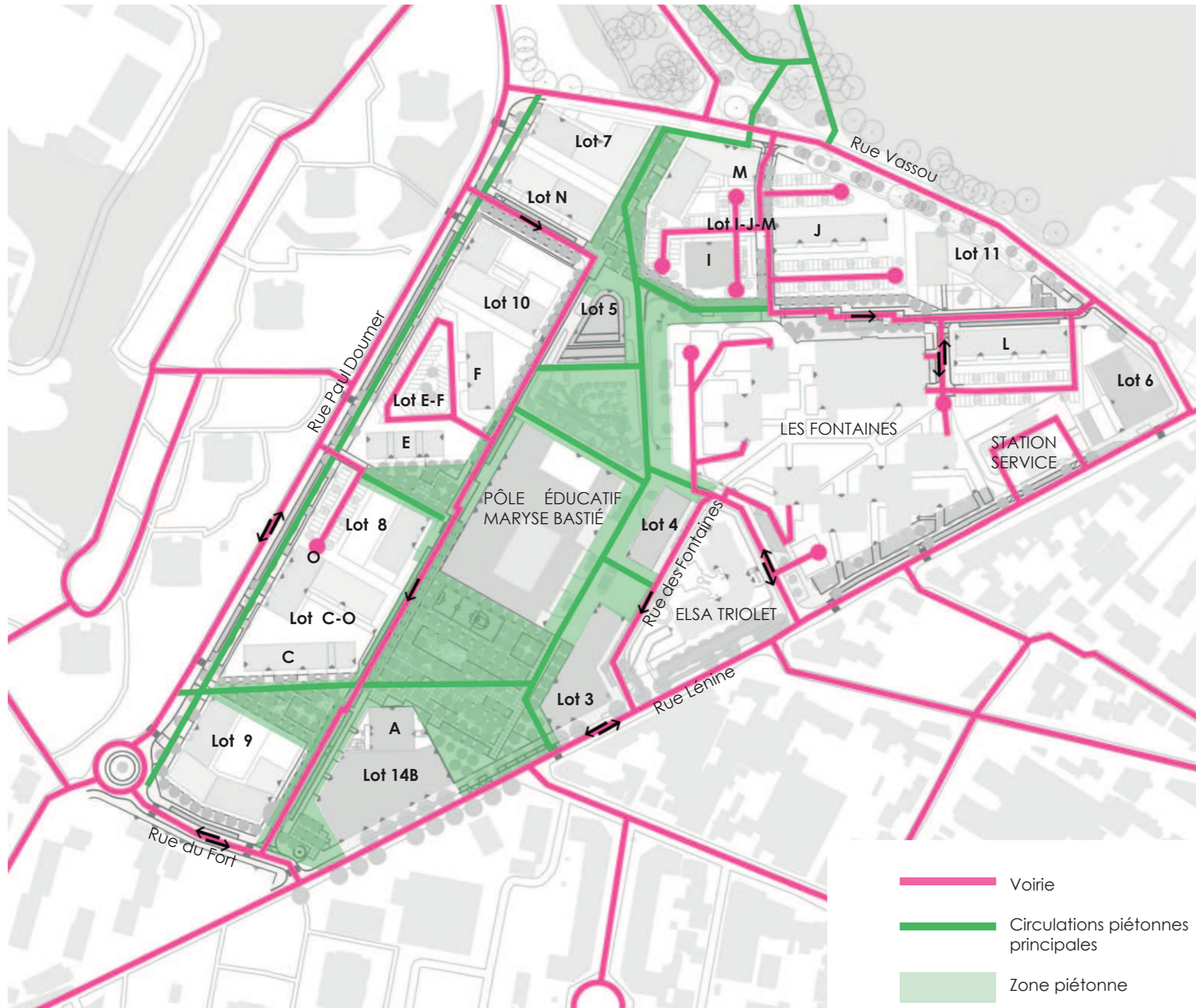


Ce plan est un document en cours de travail, la version finalisée sera éditée fin janvier 2025



# Des nouvelles voiries apaisées et sécurisées

# ORGANISATION DES CIRCULATIONS DANS LE QUARTIER



## ENJEUX POUR LES VOIES DU QUARTIER

- Apaiser la circulation pour offrir une expérience confortable et sécurisée, en donnant la priorité aux piétons dans l'espace public
- Faciliter la circulation des cycles
- Permettre la gestion des Eaux pluviales avec la création d'espaces verts (noues)
- Offrir quelques places de stationnements sur l'espace public à l'intérieur du quartier

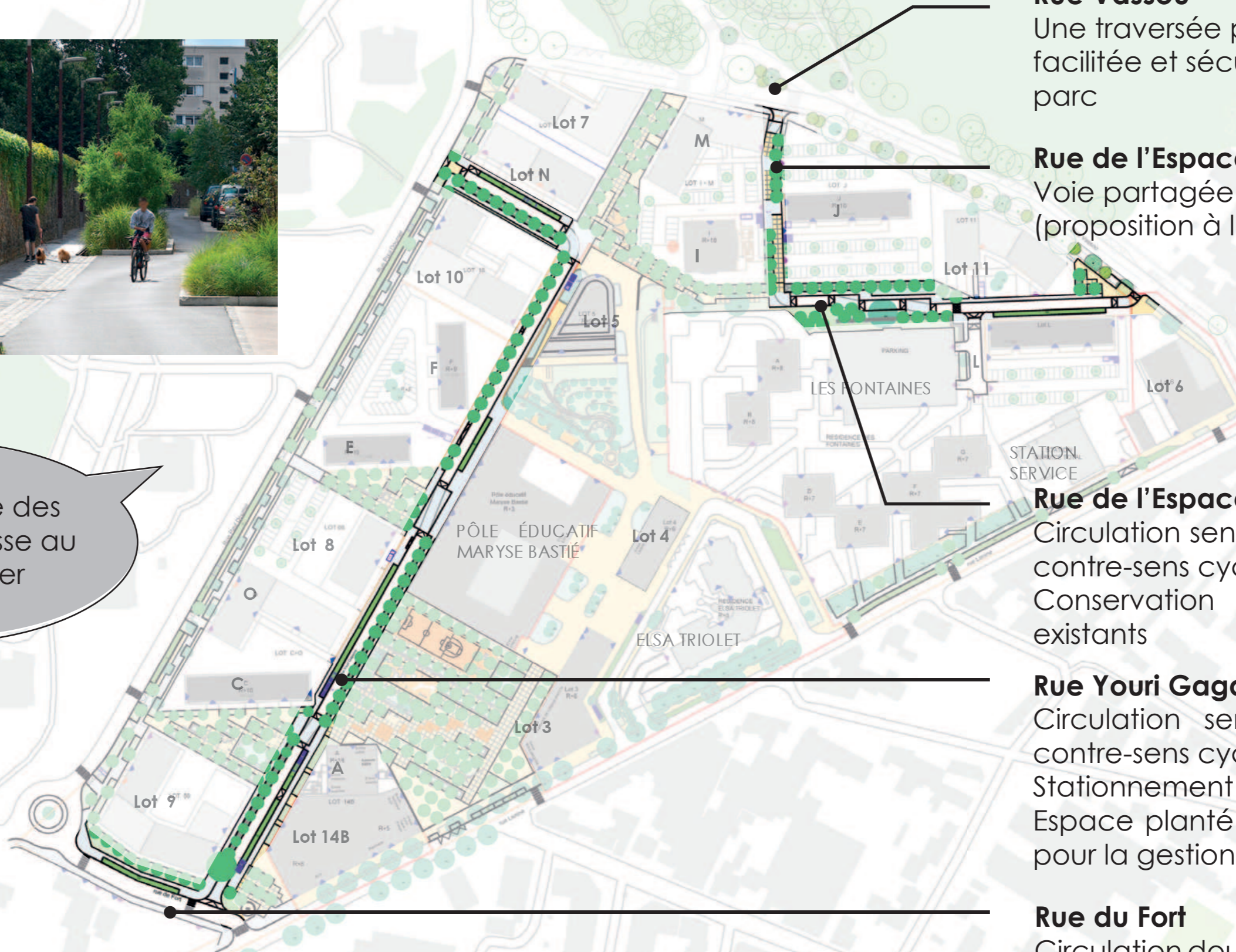


# LE PIETON PRIORITAIRE AU SEIN DU QUARTIER

## CASSER LES LIGNES DROITES



Réduire la place des voitures et la vitesse au sein du quartier



### Rue Vassou

Une traversée piétonne facilitée et sécurisée vers le parc

### Rue de l'Espace

Voie partagée (proposition à l'étude)

### Rue de l'Espace

Circulation sens unique avec contre-sens cycle  
Conservation des 3 arbres existants

### Rue Youri Gagarine

Circulation sens unique avec contre-sens cycle  
Stationnement unilatéral  
Espace planté (noue) unilatéral pour la gestion des eaux

### Rue du Fort

Circulation double sens



# LES RUES APAISÉES - RUE YOURI GAGARINE ET RUE DE L'ESPACE

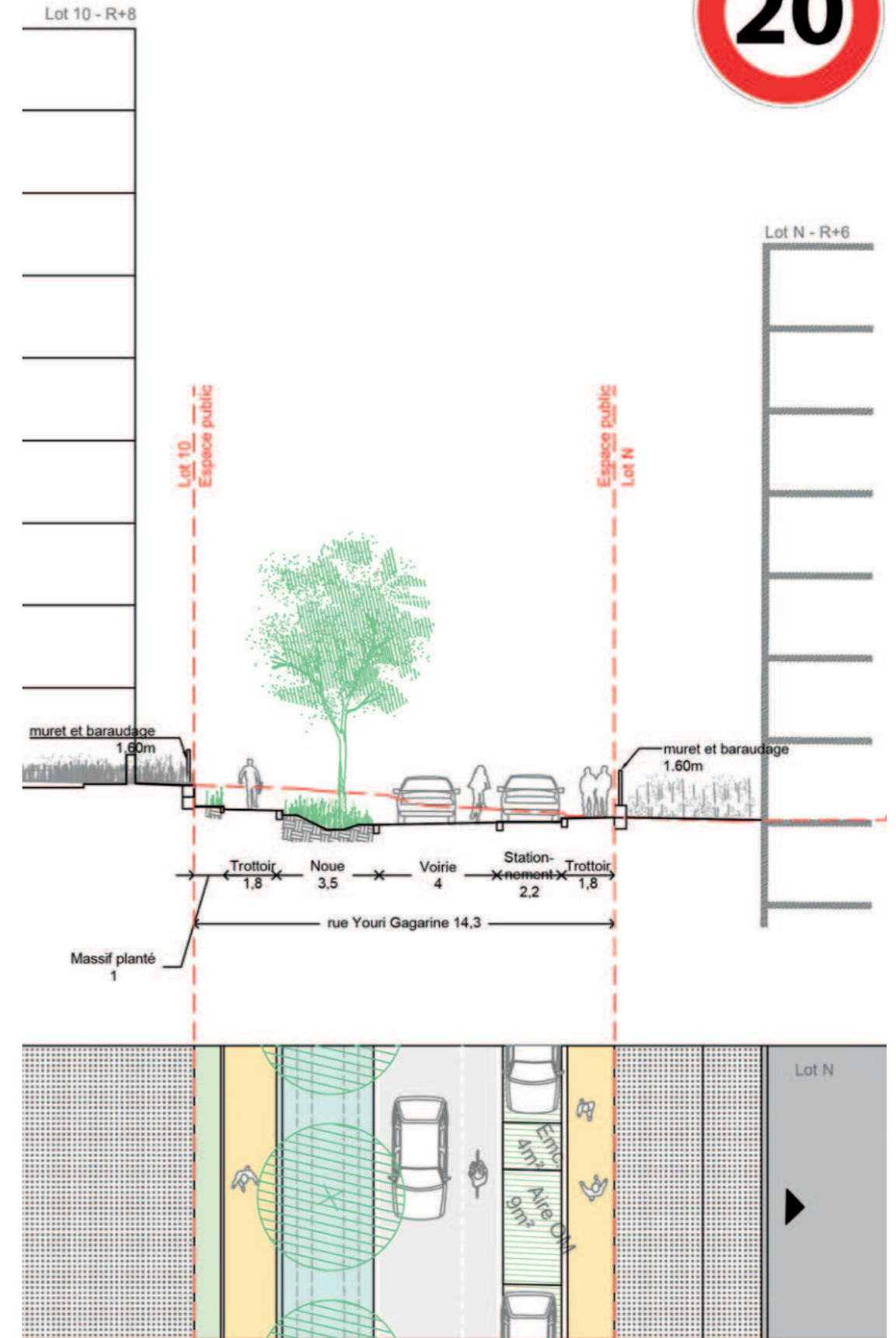
## GARDER SÉPARÉS LES DIFFÉRENTS FLUX



## CONFORT DU PIÉTON



- Créer un sentiment d'intimité et de calme sur les nouvelles voiries en accompagnant l'augmentation de la part de mobilités actives
- Renforcer le sentiment de sécurité avec une modération de la vitesse des véhicules dans l'ensemble du quartier
- Végétaliser les rues avec intégration de stationnement
- Intégrer au projet une gestion des eaux pluviales à ciel ouvert
- Assurer le confort du piéton avec la mise à distance de la rue par des plantations





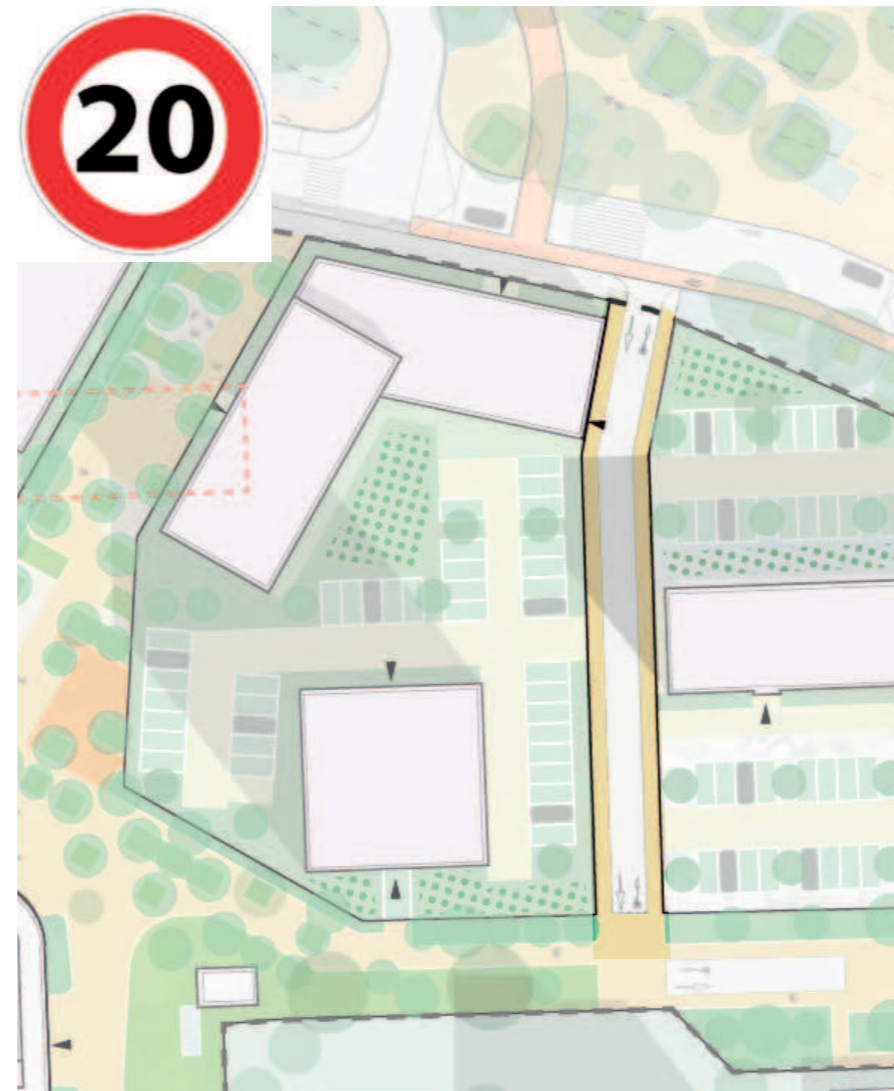
# TRONÇON NORD RUE DE L'ESPACE

## INVARIANTS

- rue résidentielle circulée par les résidents de cinq bâtiment et de la copropriété des Fontaines
- Longueur du tronçon Nord : 70m
- Largeur totale disponible de 7,8m
- Pas de stationnement
- Voirie en sens unique descendant

## RUE «CLASSIQUE»

- Les piétons circulent sur les trottoirs (bilatéraux de 1,8m)
- Les cycles ont un contre-sens montant et sont avec les véhicules en sens descendant
- Pas de plantation dans la rue
- Voirie en ligne droite



## PROPOSITION : RUE PARTAGÉE

- Les piétons, les cycles et les véhicules circulent sur la même chaussée
- Il est possible de casser la ligne droite pour réduire la prise de vitesse des véhicules motorisés
- Plantation d'arbres dans la rue
- Gestion des eaux pluviales dans les espaces plantés





# LA RUE PARTAGÉ - TRONÇON NORD RUE DE L'ESPACE

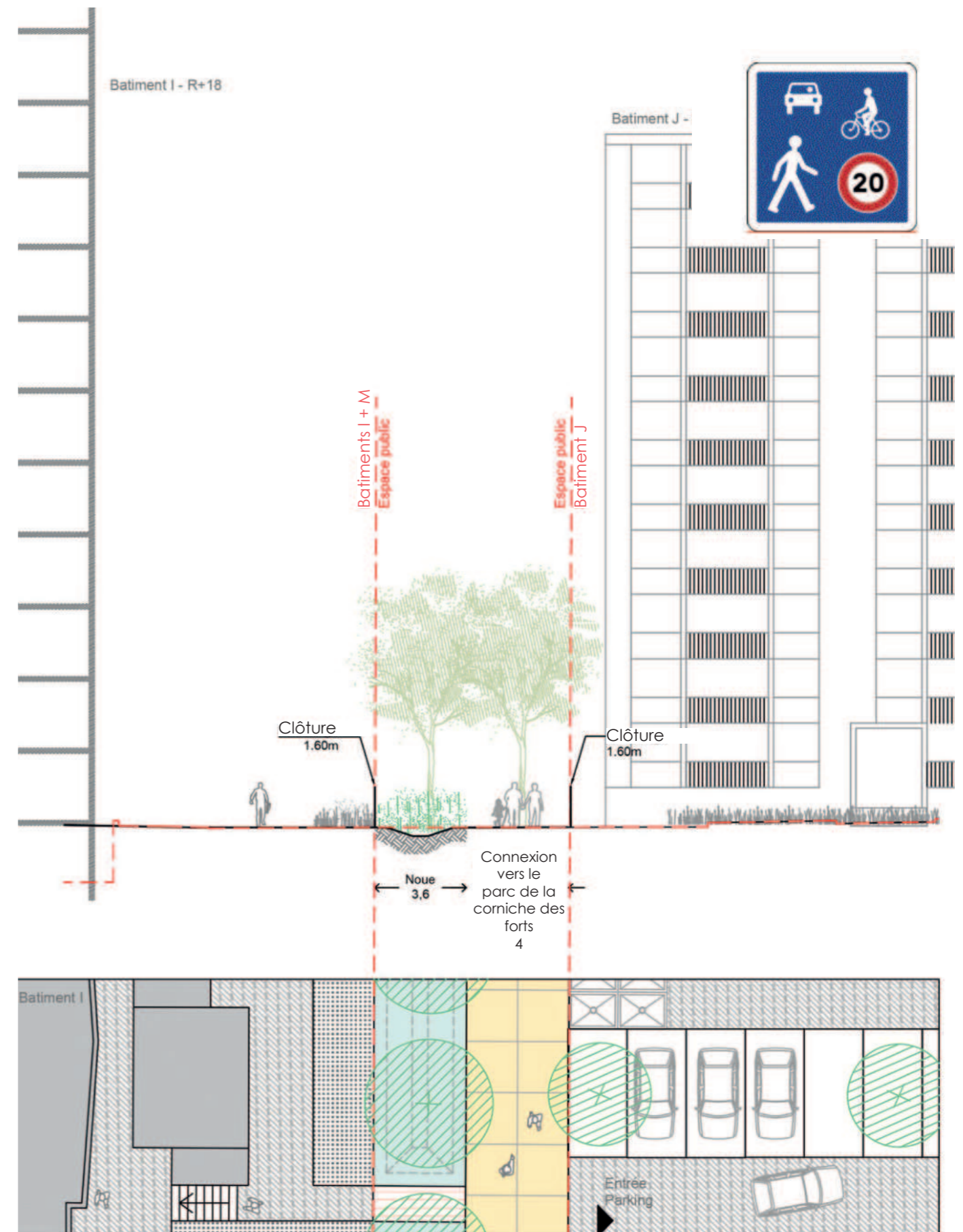
## LE PIÉTON AU CENTRE



## UN MATÉRIAUX DIFFÉRENT DES VOIRIES



- Donner la priorité aux piétons et autres modes de déplacements doux dans l'ensemble des aménagements
- Marquer les chicanes et zone de traversée piétonne par un changement de matériaux au sol
- Réduire au minimum la zone d'enrobé «dédié» à la circulation des véhicules
- Végétaliser les rues
- Permettre au maximum l'infiltration des eaux de pluie dans les sols pour diminuer les risques d'inondation ou de sécheresse

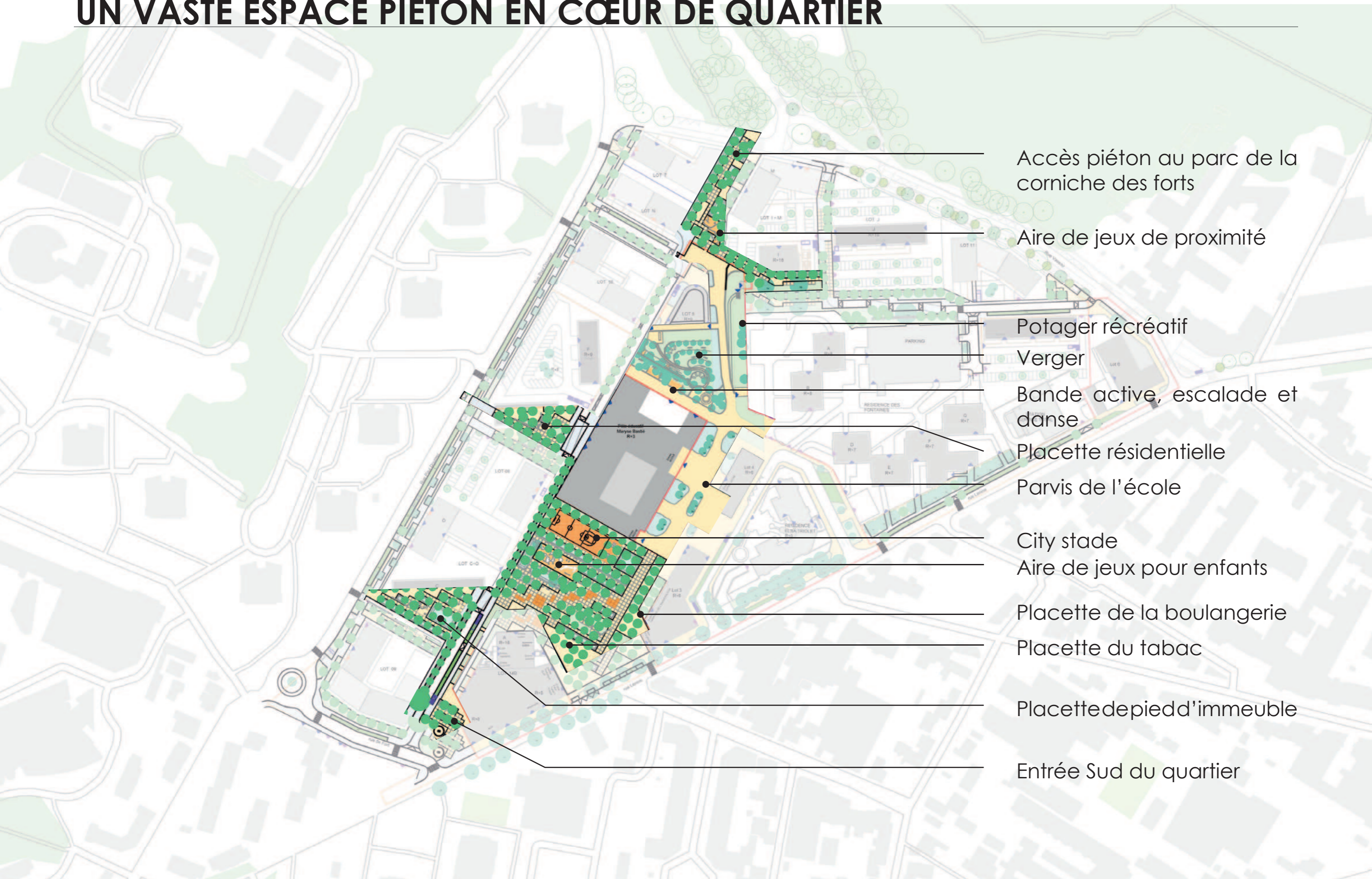




# La promenade : un vaste espace piéton planté en cœur de quartier



# UN VASTE ESPACE PIÉTON EN CŒUR DE QUARTIER



Accès piéton au parc de la corniche des forts

Aire de jeux de proximité

Potager récréatif

Verger

Bande active, escalade et danse

Placette résidentielle

Parvis de l'école

City stade

Aire de jeux pour enfants

Placette de la boulangerie

Placette du tabac

Placette de pied d'immeuble

Entrée Sud du quartier

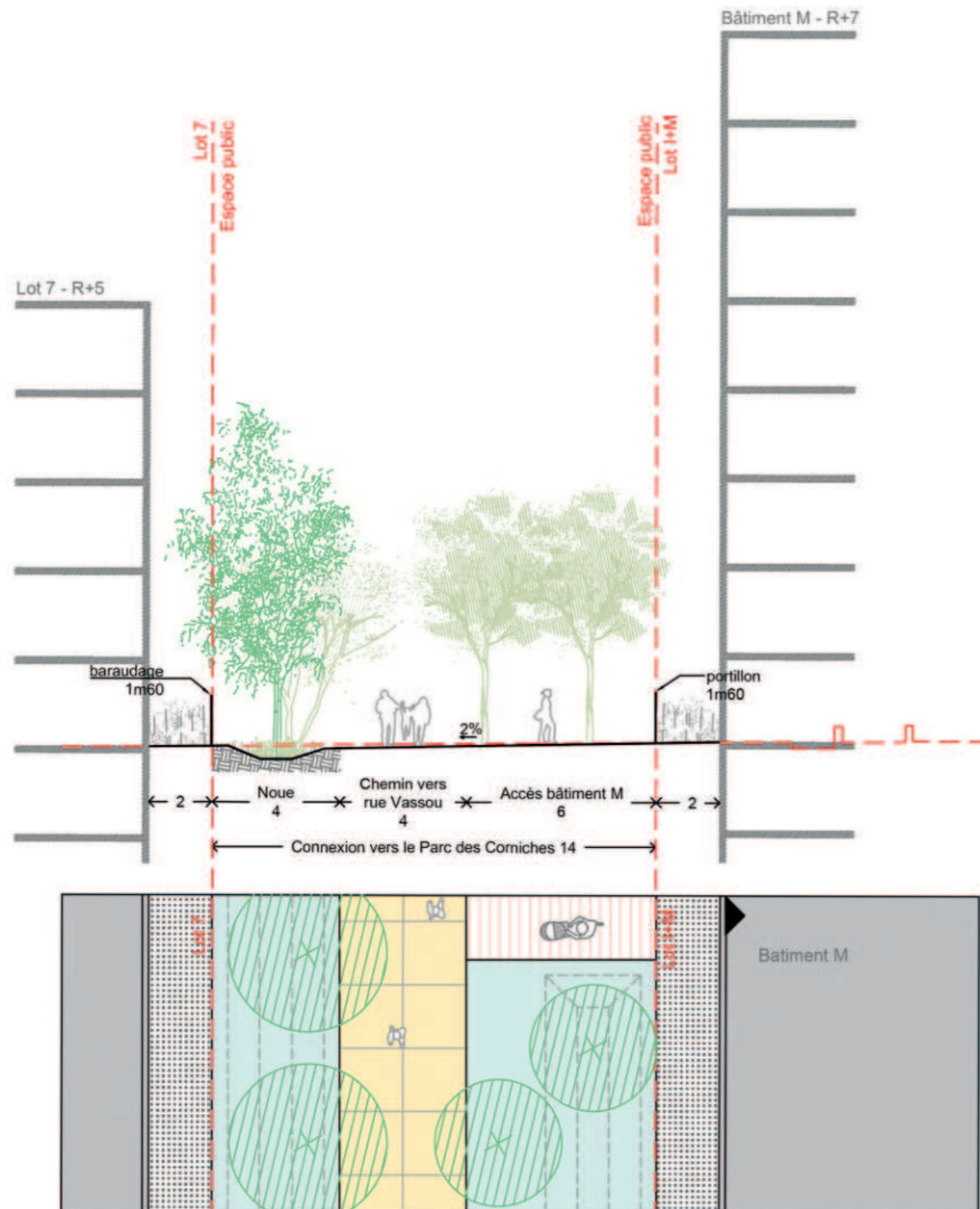


# CONNEXION VERS LE PARC DE LA CORNICHE DES FORTS

Un espace  
« sécurisée pour  
les enfants »

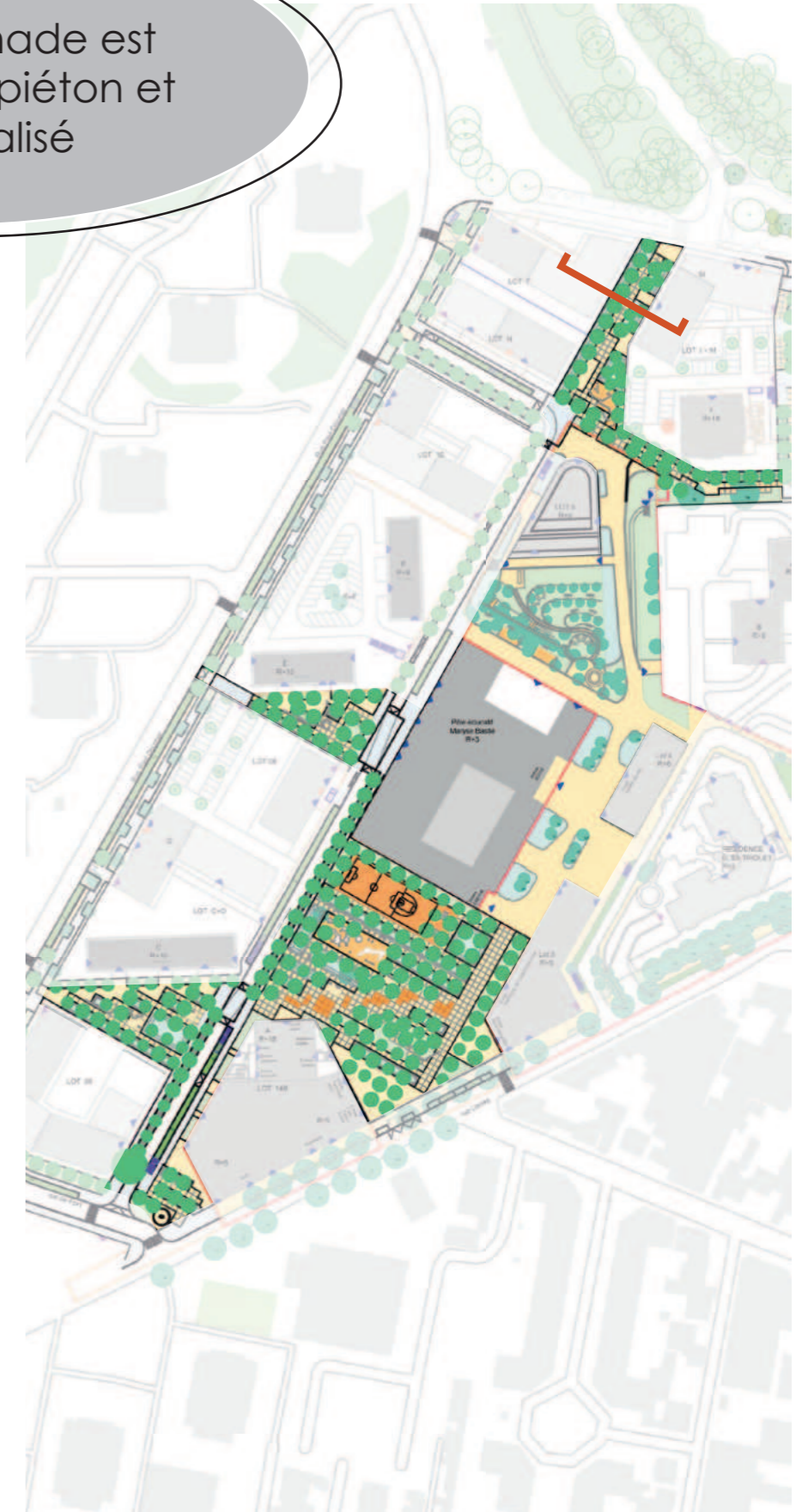
La promenade est  
un espace piéton et  
végétalisé

Un confort  
d'usage pour  
tous les âges



Largeur globale de 14m

- Espace piéton uniquement avec une circulation de 4m
- Plantation sur toute la surface de la promenade
- Espace végétal (noue) et alignement d'arbre sur 4m sur une des franges
- Entrée des bâtiments de logements





# SOLS ET MATÉRIAUX DU PROJET

## MARQUER LES ESPACES PIÉTONS



Des pavés et dalles béton en cohérence avec les aménagements de la phase 1

AMT / EGIS / VIZEA / ON / CITEQUANON // EST ENSEMBLE GRAND PARIS

18.12.2024



# SOLS ET MATÉRIAUX DU PROJET

## UN TRAITEMENT ADAPTÉ AUX USAGES POUR FAVORISER LA PERMÉABILITÉ DES SOLS

1

Pavés sec ou avec joints mortiers pour les circulations des véhicules.



2

Pavés avec joints secs ou sables ou gravillonnés pour les secteurs piétons exclusivement.



3

Pavés avec joints végétalisés, en dehors des zones de passages et sur les stationnements.





# Le verger et les potagers

## Planning des travaux d'aménagement

### POTAGERS

- **Novembre**: lancement des cultures test
- **Décembre**: livraison de l'ensemble des potagers
- **Janvier**: travail sur le plan de culture avec les membres des potagers partagés & installation de la gouvernance
- **Printemps**: poursuite des cultures test

### VERGER

- **Novembre**: début des travaux & terrassements verger
- **Décembre**: mise en place des cheminements, coffrage des murets
- **Janvier**: fondations des différents ouvrages + de la terrasse
- **Fin janvier-début février**: plantation des grands arbres
- **Février**: plantations des arbustes, petits arbres...
- **Fin mars**: construction des ouvrages sur la bande active jeux, boîte à escalade, pose des clôtures
- **Avril**: chantier participatif de plantations de la Cité Maraîchère

### FABRIQUE GOURMANDE (espace de transformation alimentaire – lot 5)

- **Mi-2025**: livraison de la Fabrique Gourmande

Planning indicatif, sous réserve d'aléas lors des chantiers ou d'intempéries



1) **Etude historique et de l'environnement** → montre l'absence d'installation de pollution par le passé sur le site

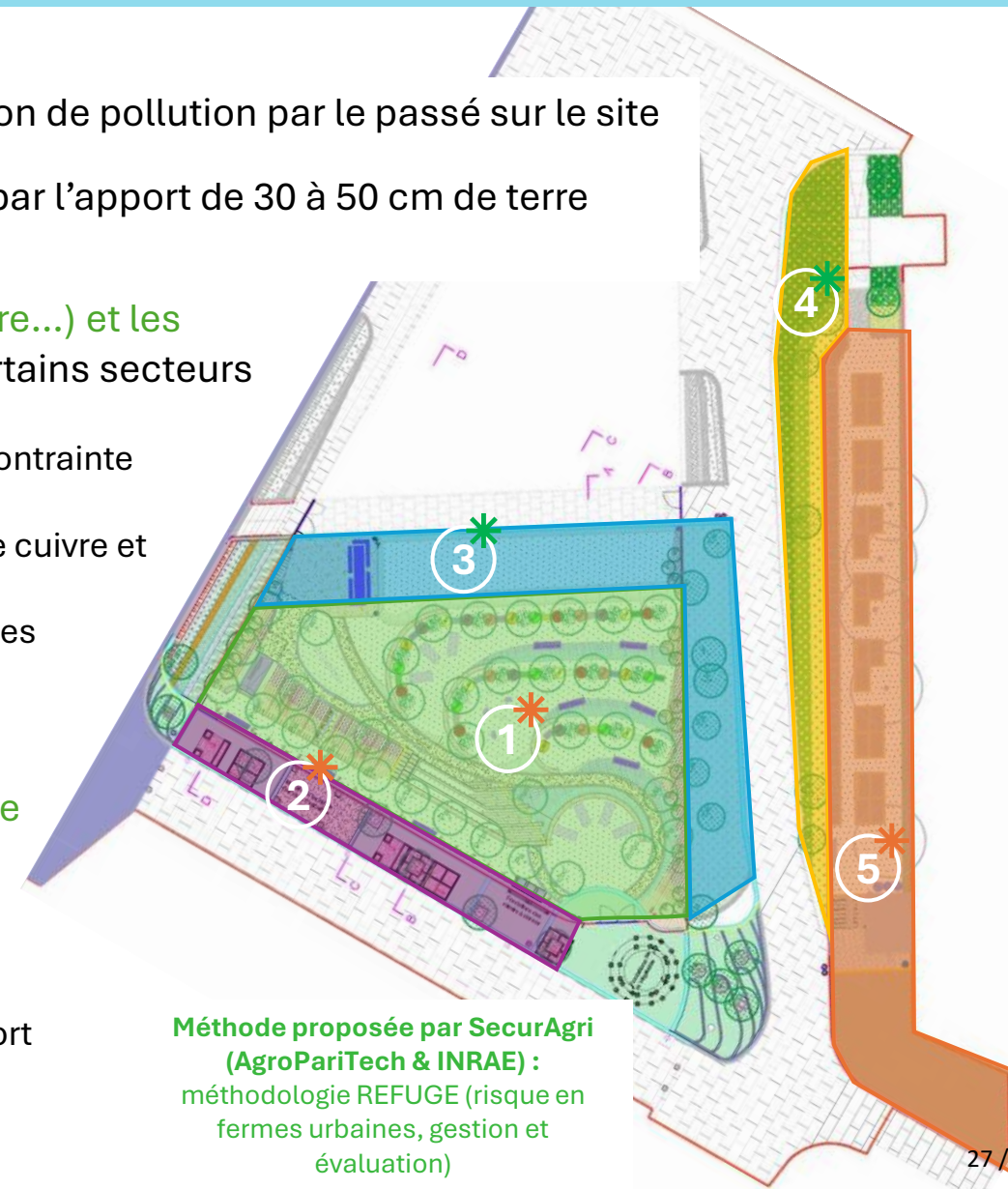
2) **Analyse agronomique des sols** → sol de faible qualité, mais compensé par l'apport de 30 à 50 cm de terre végétale saine + travail de la terre les premières années

3) **Analyse des polluants : les éléments de trace métallique (plomb, mercure...) et les polluants organiques (hydrocarbure)** → des dépassements de seuils sur certains secteurs

- (\*) **Noues (3)** et **talus (4)** : secteurs au-dessous des seuils de pollution  
→ il est possible de cultiver des végétaux en pleine terre dès maintenant, sans contrainte particulière
- (\*) **Verger (1)**, **bande active (2)** et **potagers (5)** : des dépassements pour le plomb, le cuivre et certains hydrocarbures.  
→ une évaluation des risques sanitaires associés a été réalisée, pour aboutir à des préconisations de gestion.

4) **Etude Quantitative des risques sanitaires (EQRS) : évaluer si un type d'usage pour une population donnée** exposée à une contamination connue pourra engendrer ou non des effets délétères sur sa santé.

- On établit des **scénarios d'usagers** avec pour chacun des durées d'exposition journalière : agriculteur professionnel / enfants usager / adulte usager
- Les scénarios sont **très prudents** : surestimation des temps d'exposition, surestimation de la quantité de légumes mangés, pas de prise en compte de l'apport de 30 à 50 cm de terre végétale



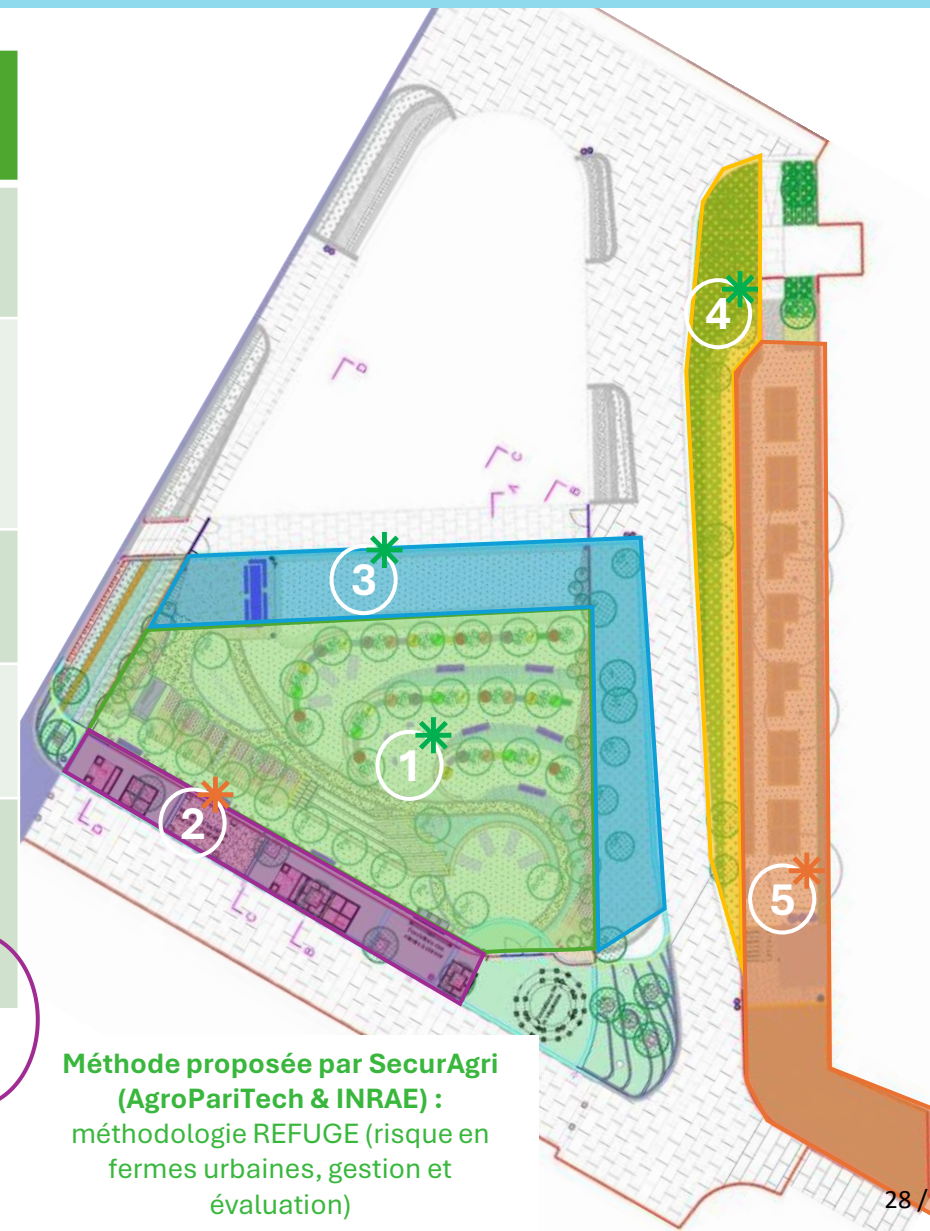
**Méthode proposée par SecurAgri (AgroPariTech & INRAE) :**  
méthodologie REFUGE (risque en fermes urbaines, gestion et évaluation)



# Le verger et les potagers

## Synthèse des études de sols sur les espaces d'agriculture urbaine

Zone testée	Analyse des polluants	Calcul des risques sanitaires en l'état, avant travaux	Actions correctives ☑️ Déjà réalisées (chantier) ⌚ À venir
1 - Le verger ludique fruitiers	Dépassement des seuils	* L'état des milieux est compatible avec les usages projetés (ingestion de fruits)	☑️ Couverture de 30 cm de terre végétale
2 - Bande active fruitiers	Dépassement des seuils	* L'état des milieux nécessite des interventions pour être compatible avec les usages projetés (ingestion des fruits) + recommandation de tests sur les fruits en 2025.	☑️ Couverture de 30 cm de terre végétale ☑️ Remplacement des fruitiers à coque par fruitiers à noyau ⌚ Test des fruits pendant 3 ans, puis tous les 3 ans
3 - Noues légumes	Pas de dépassement des seuils	* L'état des milieux est compatible avec les usages projetés (ingestion de légumes)	☑️ Couverture de gravier + géotextile + terre végétale
4 - Talus enherbé aromatiques	Pas de dépassement des seuils	* L'état des milieux est compatible avec les usages projetés (ingestion de légumes)	☑️ Couverture de 50 cm de terre végétale
5 - Potagers partagés et productif légumes	Dépassement des seuils	* L'état des milieux nécessite des interventions pour être compatible avec les usages projetés (ingestion des légumes) + recommandation de tests sur les légumes en 2025.	☑️ Couverture de 50 cm de terre végétale ⌚ Test des fruits et légumes pendant 3 ans, puis tous les 3 ans



Des premières cultures tests ont été plantées sur le potager productif par la cité maraîchère. Sur le potager récréatif, les cultures seront faites à partir de janvier. Les analyses sur les premières récoltes seront réalisées au printemps 2025.



## Les espaces publics déjà réalisés : installation de bancs ?

Lors des ateliers de concertation, les habitant.e.s ont exprimé :

- une forte envie de disposer d'espaces publics conviviaux avec des assises
- des craintes liées à un usage nocturne des bancs si ceux-ci sont trop proches des habitations

→ Il est proposé d'installer des bancs sur les aménagements déjà réalisés, sur le premier tronçon de la promenade Joséphine Baker.

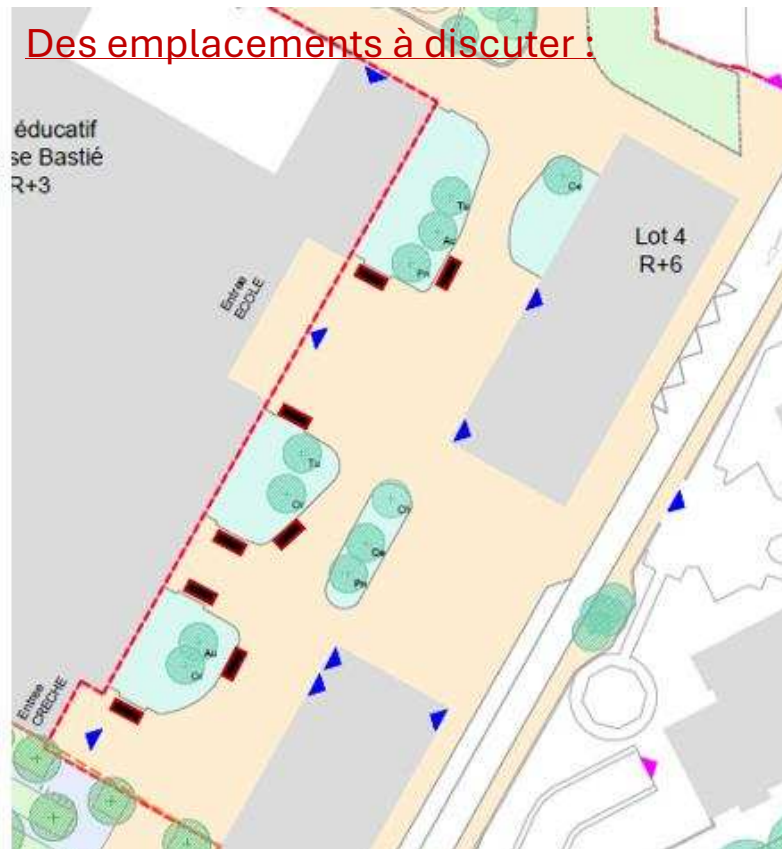
Caractéristiques des bancs :

- sans dossier
- à poser : pas de fixations nécessaires sur les dalles



- **Combien de bancs ?**
- **Quels emplacements ?**

Des emplacements à discuter :

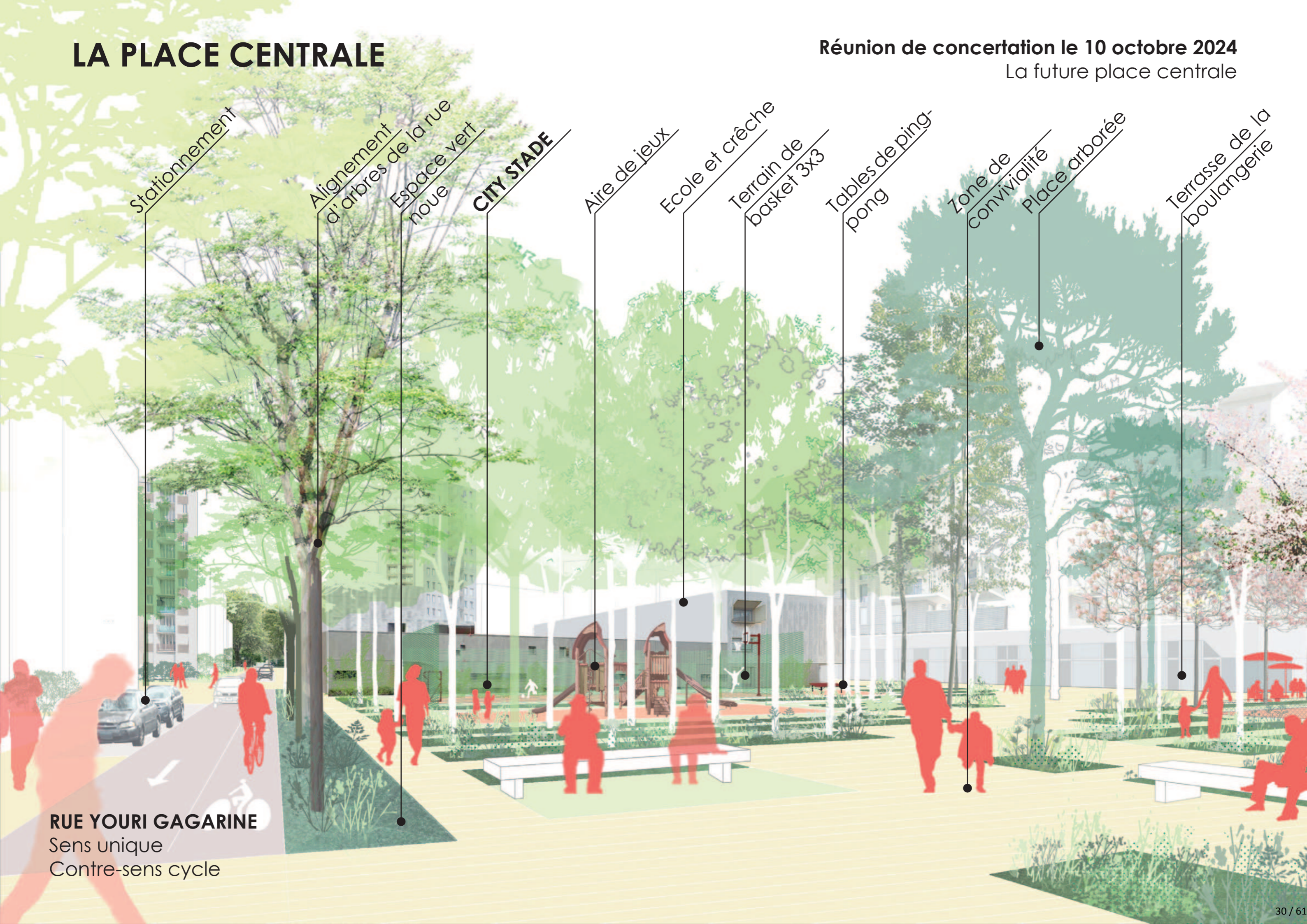




# LA PLACE CENTRALE

Réunion de concertation le 10 octobre 2024

La future place centrale



Stationnement

Alignement  
d'arbres de la rue  
Espace vert  
noue

**CITY STADE**

Aire de jeux

Ecole et crèche

Terrain de  
basket 3x3

Tables de ping-  
pong

Zone de  
convivialité

Place arborée

Terrasse de la  
boulangerie

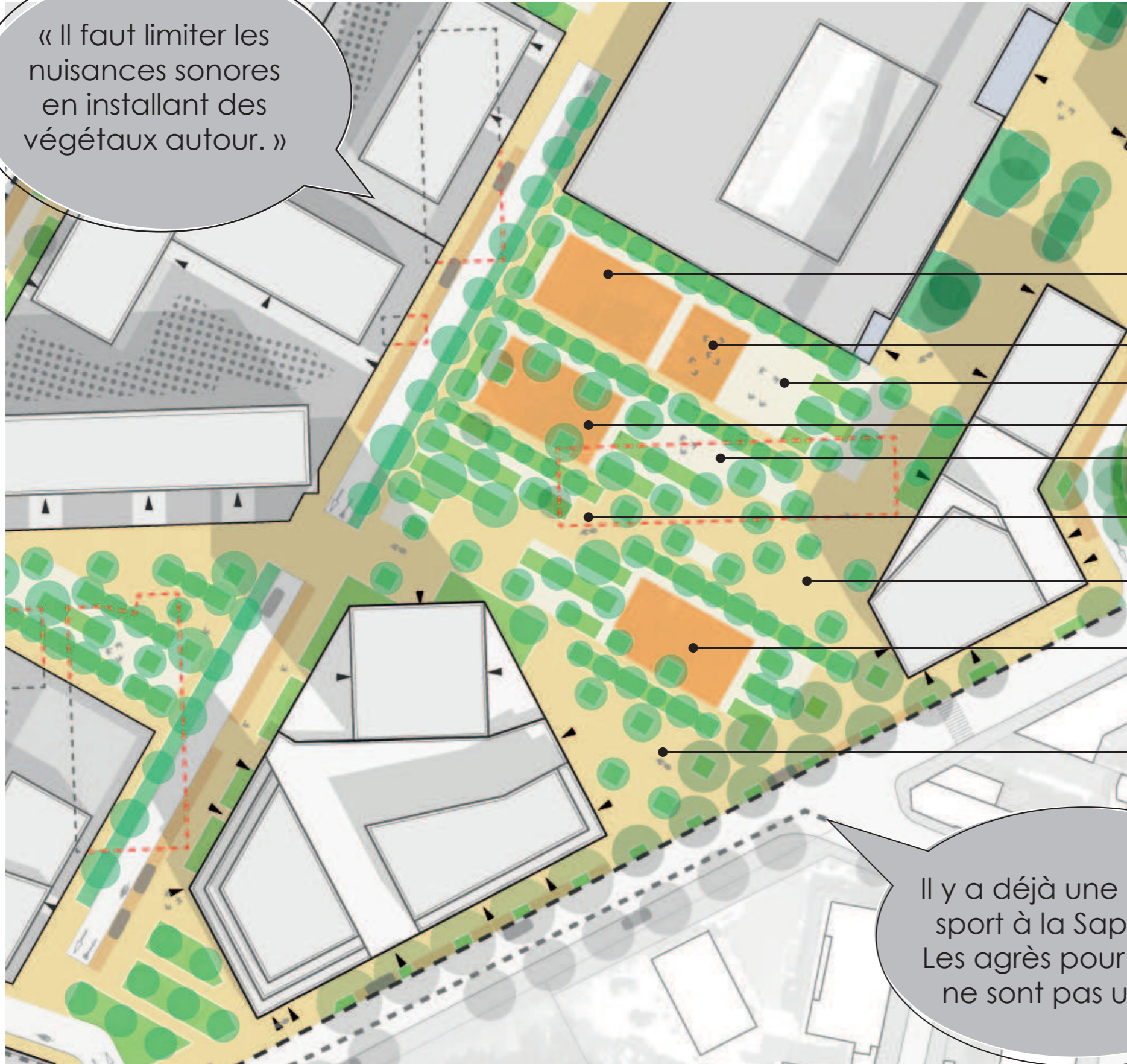
**RUE YOURI GAGARINE**  
Sens unique  
Contre-sens cycle



# PLAN DE L'ESQUISSE (PRÉSENTÉ AU COPIL CITOYEN DU 11 SEPTEMBRE)

« Il faut limiter les nuisances sonores en installant des végétaux autour. »

« Est-ce qu'il n'y a pas trop de choses, trop d'usages, sur cette place ? »



City stade

Terrain de basket 3x3

Aire sportive

Aire de jeux des grands

Lieu de convivialité

Promenade EST/OUEST

Placette intérieure (Boulangerie)

Aire de jeux des petits

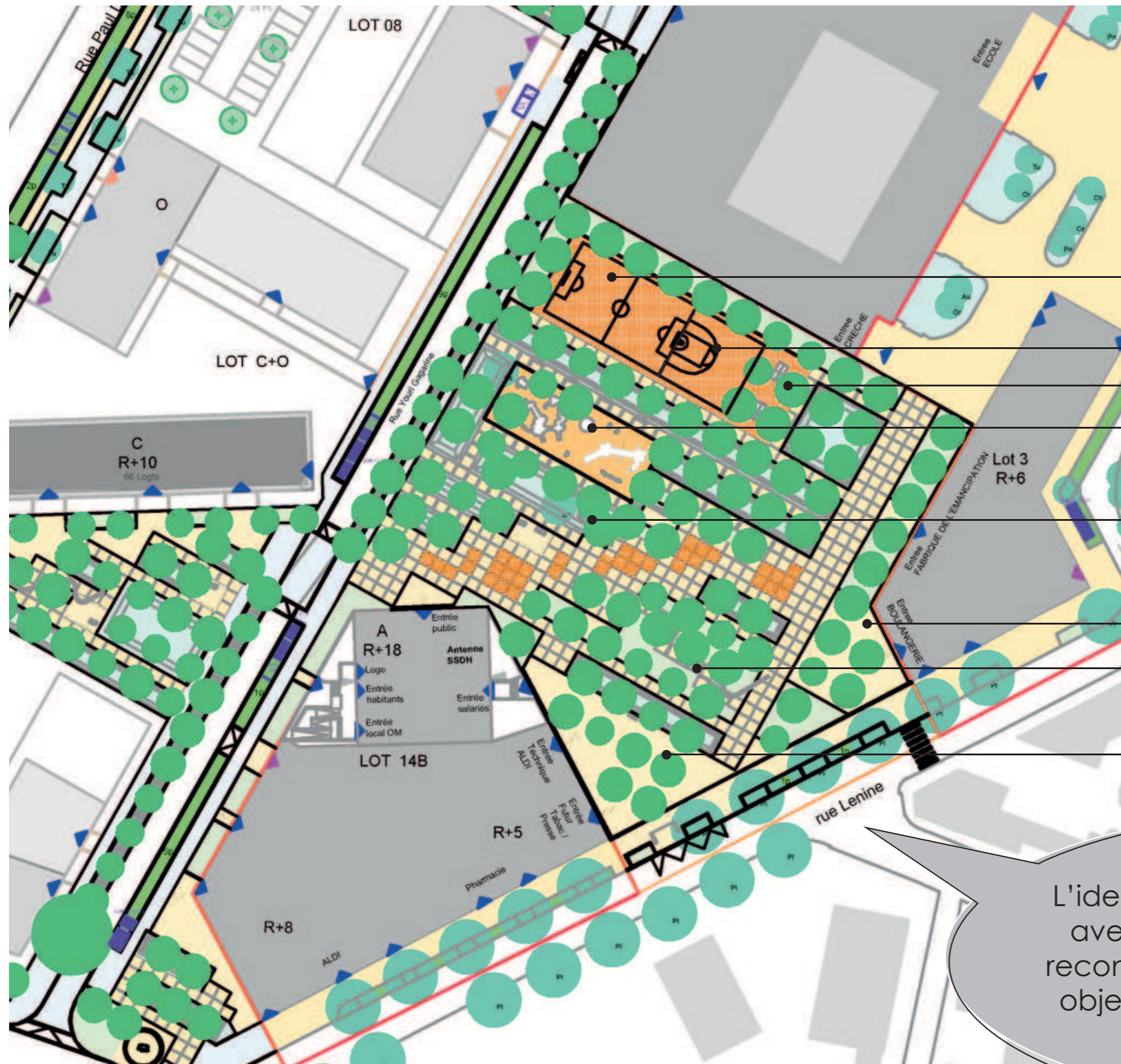
Placette Extérieure (Tabac)

Il y a déjà une aire de sport à la Sapinière. Les agrès pour seniors ne sont pas utilisés.



# NOUVEAU PLAN DE LA PLACE

## DES ÉVOLUTIONS ISSUES DES ATELIERS DE CONCERTATION



« Les jeux en bois sont bien, comme ceux du Pavillon »

« Pas de copeaux de bois au sol »

City stade

Terrain de basket 3x3

Zone de Ping pong

Aire de jeux pour tous les âges

Promenade EST/OUEST

Animation du sol

Placette intérieure (Boulangerie)

Jardin frais

Placette Extérieure (Tabac)

L'identité de la place est évoquée, avec la proposition d'un espace reconnaissable : « pas forcément un objet haut, cela peut aussi être un traitement au sol »



# RAPPEL SUR LA CONCERTATION SUR L'AIRE DE JEUX

Au fur et à mesure des échanges avec les habitants, lors des réunions de concertations successives (en juin puis octobre), il est apparu l'idée d'une place centrale avec de multiples usages ludiques. L'idée de plusieurs aires de jeux, d'aires sportives, de sols ludiques sont apparus dans les souhaits exprimés.

Lors de l'atelier de concertation du 10 octobre 2024, il avait été présenté trois propositions concrètes aux habitants :

- **Une aire de jeux « classique »**, composé des mobiliers types, issus de catalogue de fournisseurs d'aire de jeux.
- Des **jeux plus informels**, qui permettent une ponctuation ludique de l'espace public qui ne serait pas cantonné à un simple mobilier de jeux, et donc qui peuvent être positionnés ailleurs que sur une aire de jeux
- Avec un **jeu totem** : destination ludique de référence, il permettrait de donner une identité forte au quartier.

A la suite des discussions, les observations étaient les suivantes :

- Le jeu totem intéresse beaucoup moins que le fait d'avoir une aire de jeux «classique» qui propose une offre ludique similaire à celle qui existe aujourd'hui au centre ville: l'aire de jeux du pavillon
- L'idée de trouver des éléments ludiques dans l'espace public qui ne soient pas forcément dans l'aire de jeux pour animer les déplacements

« Les enfants aiment les cabanes, les toboggans, la passerelle – comme au parc du Pavillon »

« Des espaces de jeux libres pour jouer à cache-cache, à chat... »



Jeu catalogue



Jeu informel



Jeu totem

18.12.2024



# MOBILIER À CHOISIR LORS DE LA CONCERTATION EN FÉVRIER 2025



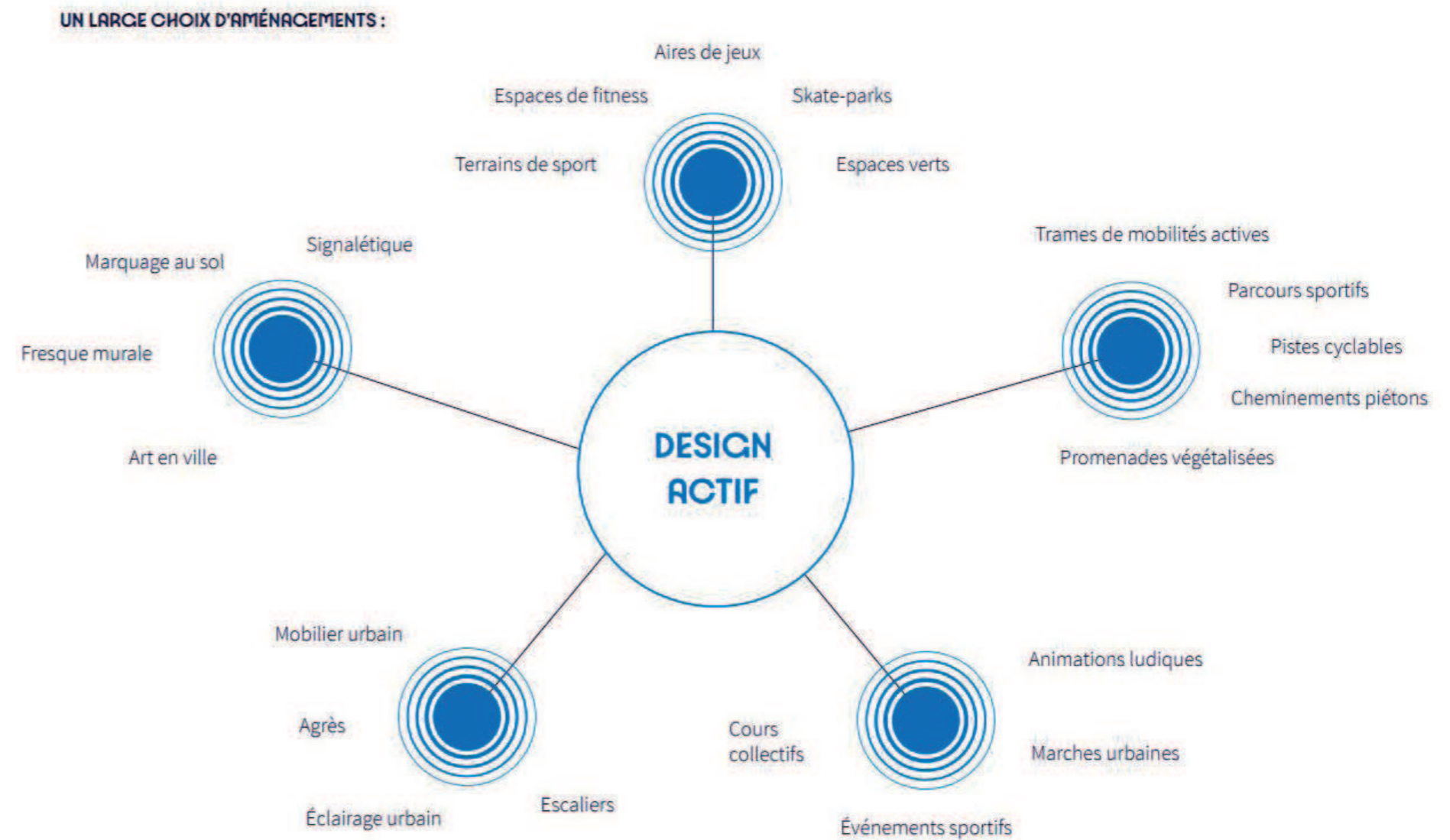


# LE DESIGN ACTIF QU'EST CE QUE C'EST ?

L'objectif du design actif dans l'espace public est de rendre les déplacements ludiques. La notion de parcours est centrale dans le développement du design actif. L'objectif est en effet d'encourager à se déplacer le plus possible dans le quartier.

Il se caractérise par des principes forts qui orientent les aménagements :

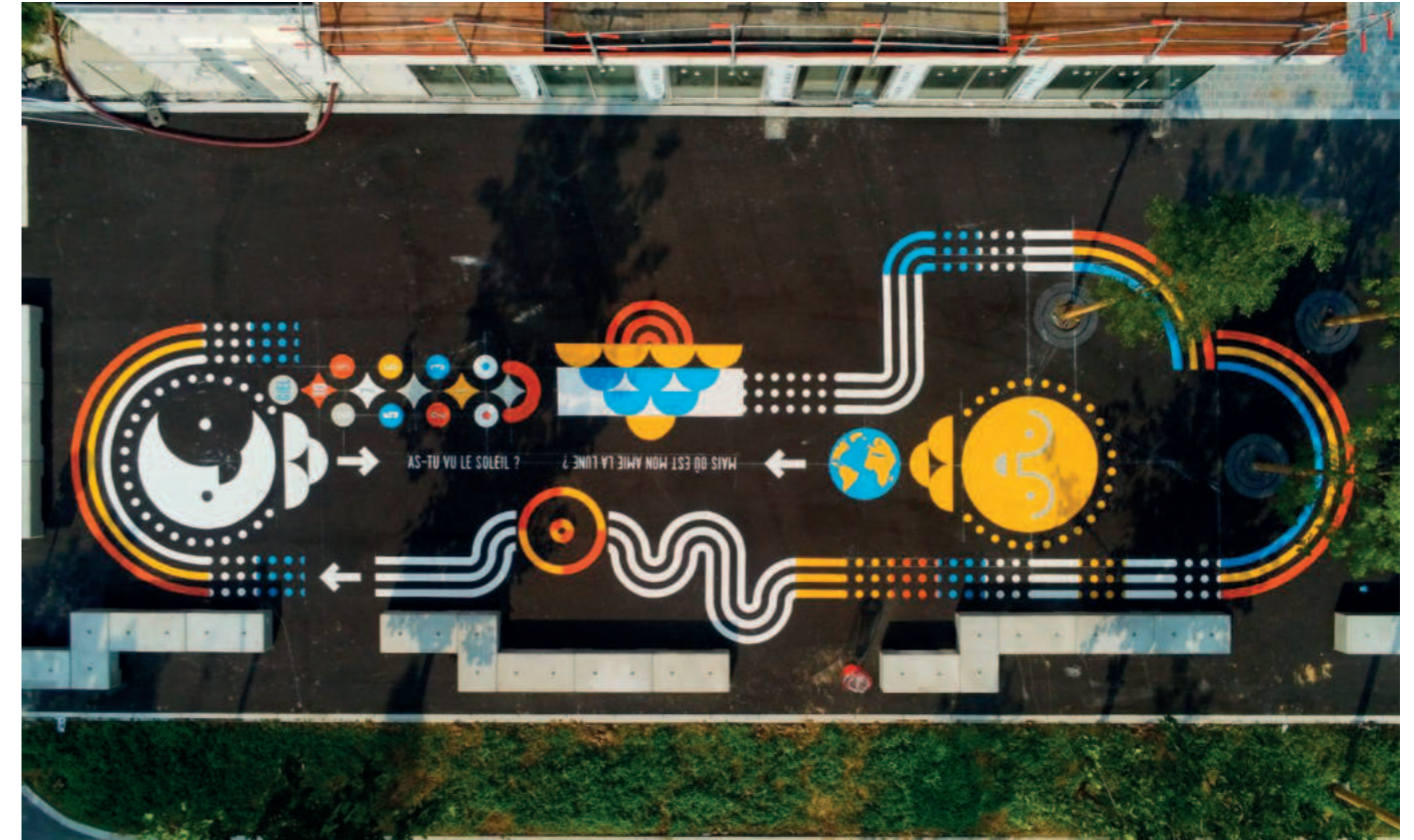
- La libre utilisation
- La mixité et l'inclusion
- L'incitation
- L'approche usager
- La qualité urbaine





# LE SOL DES DIFFÉRENTS ESPACES LUDIQUES

- Les couleurs et la lumière permettent de rendre des parcours accueillants et chaleureux
- La facilité d'utilisation et d'appropriation est centrale dans le design actif : il faut mettre l'utilisateur au cœur des espaces
- Possibilité de changer l'aménagement de façon régulière, nouvelle thématique, nouvelles couleurs, nouvelles actions...





# QUELLE THÉMATIQUE POUR LES ESPACES LUDIQUES DU QUARTIER ?

**(École) MARYSE BASTIÉ** : première aviatrice française à accrocher de nombreux records féminins d'aviation à son palmarès

**(Promenade) JOSÉPHINE BAKER** : chanteuse, danseuse, actrice, meneuse de revue et résistante française

**(Centre social) ASSIA DJEBAR** : elle est considérée comme l'une des autrices les plus célèbres et les plus influentes du Maghreb, première écrivaine nord-africaine à être reçue à l'académie française en 2005.

Thème possibles :

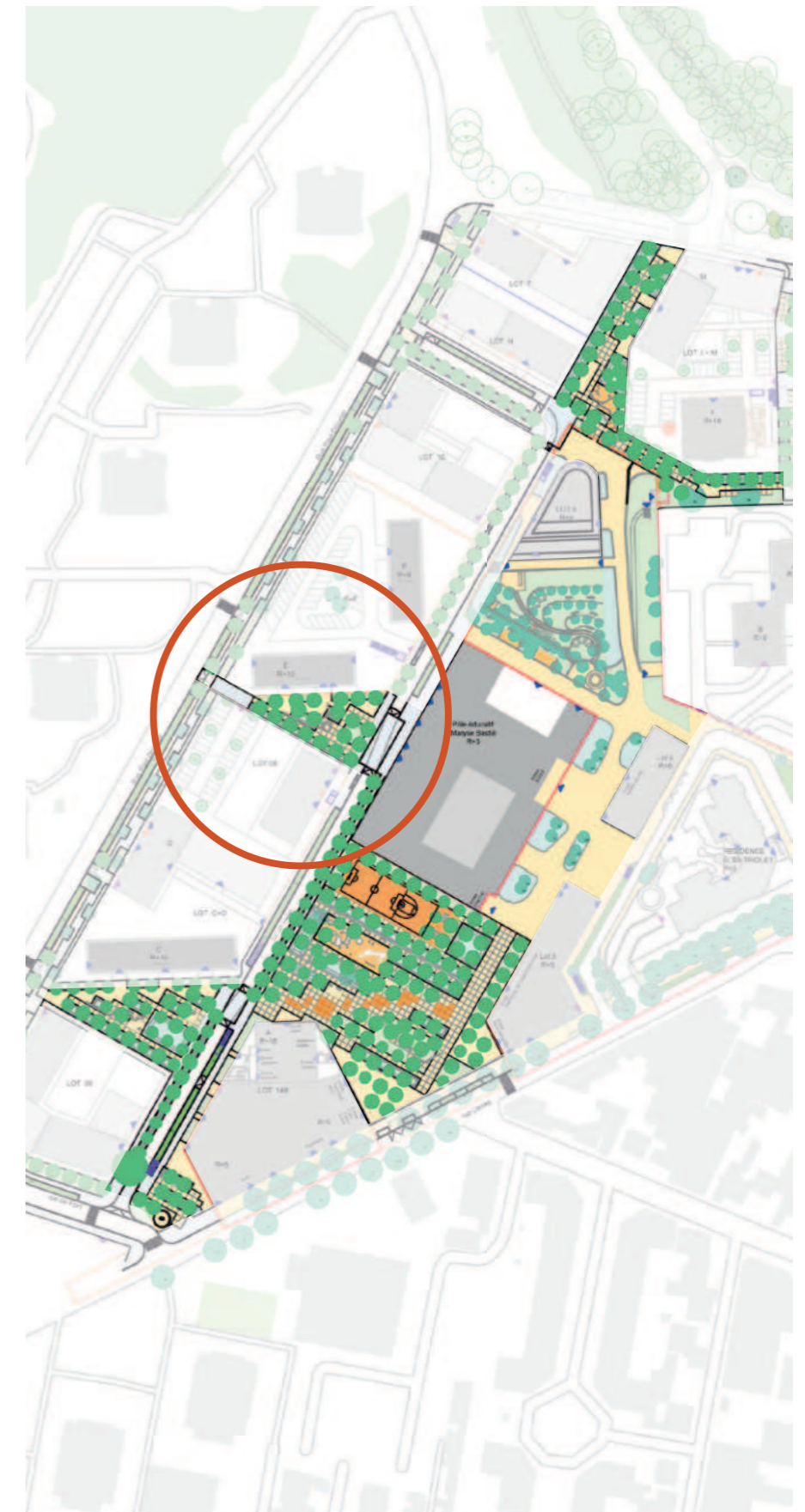
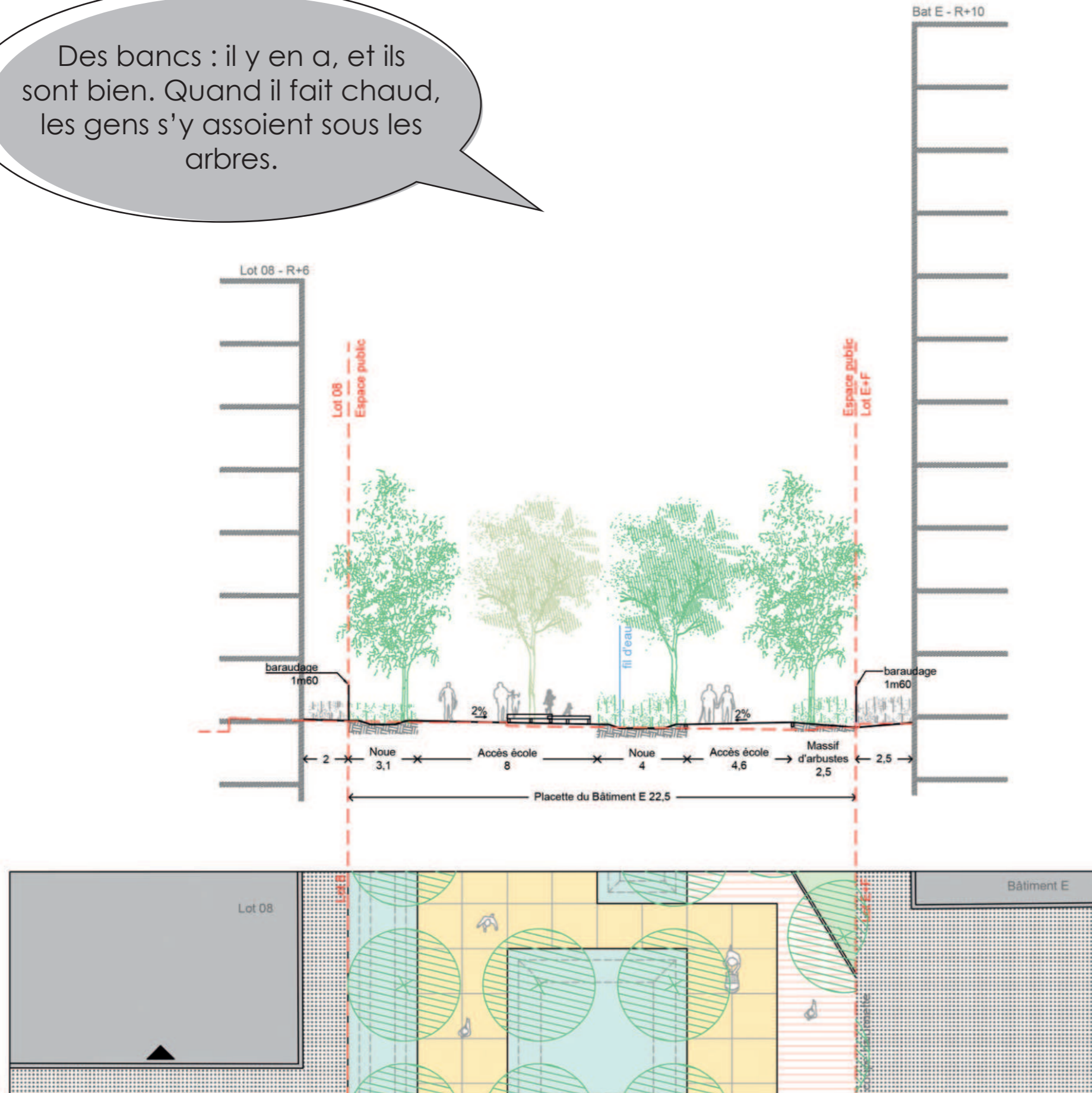
- L'aviation
- La danse de cabaret
- La résistance française
- La littérature
- ...





# LIEU DE PAUSE EN PIED D'IMMEUBLE

Des bancs : il y en a, et ils sont bien. Quand il fait chaud, les gens s'y assoient sous les arbres.





# REPOSITIONNEMENT DE LA STATUE EXISTANTE

## UN SIGNAL DE RENÉ FUMERON



Position actuelle



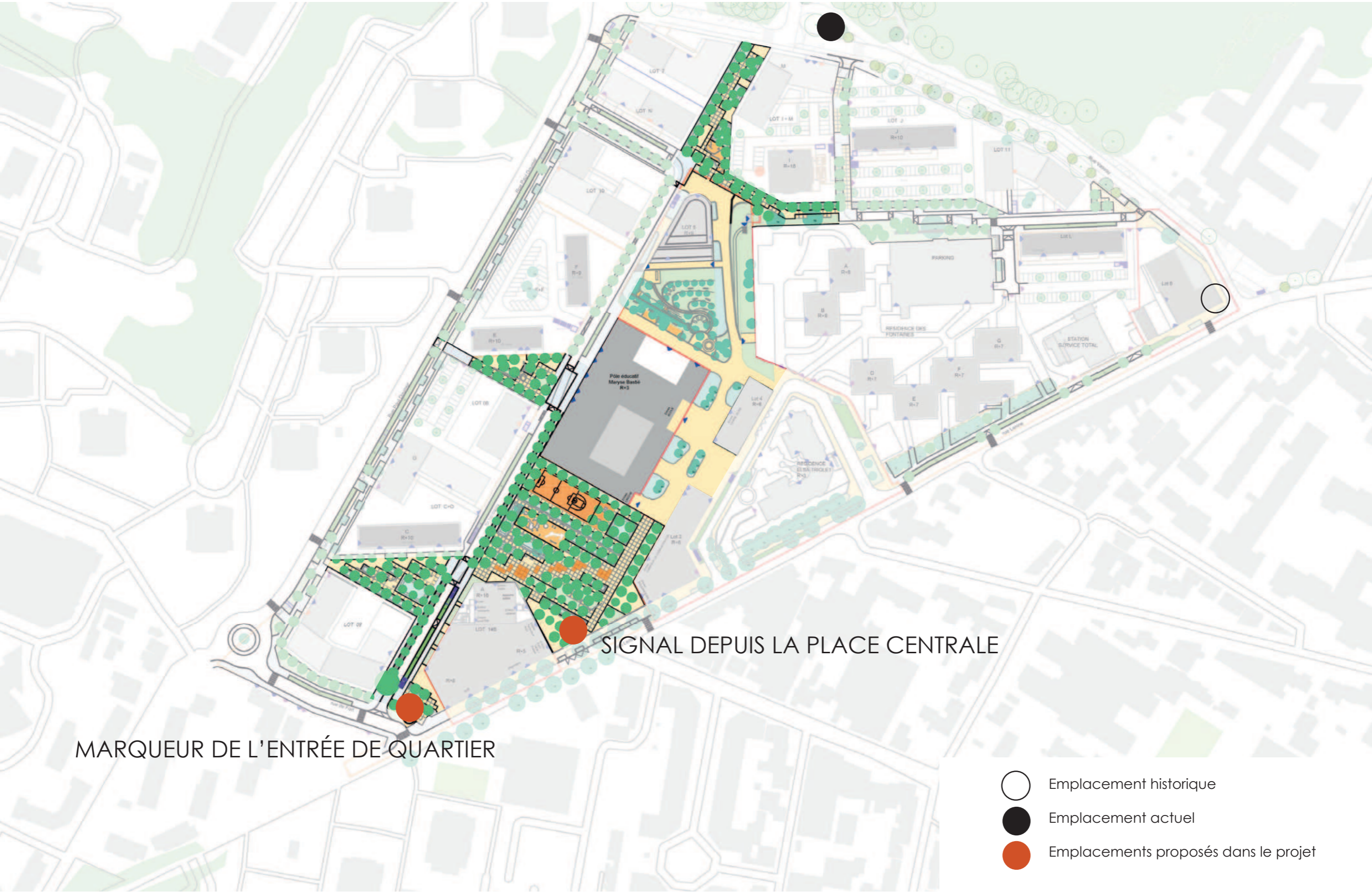
Position historique

« Et la statue de la fusée qui va être retirée, on la remet ici ? Elle serait bien dans la Cité, comme elle était avant. »

- Faut-il repositionner la statue dans le quartier ?
- Si oui, faut-il lui redonner un socle (pour d'éventuels usages ludiques ?)
- Si oui, faut-il l'accompagner d'un traitement lumineux spécifique ?



# QUELLE POSITION DANS LE PROJET POUR LA STATUE ?

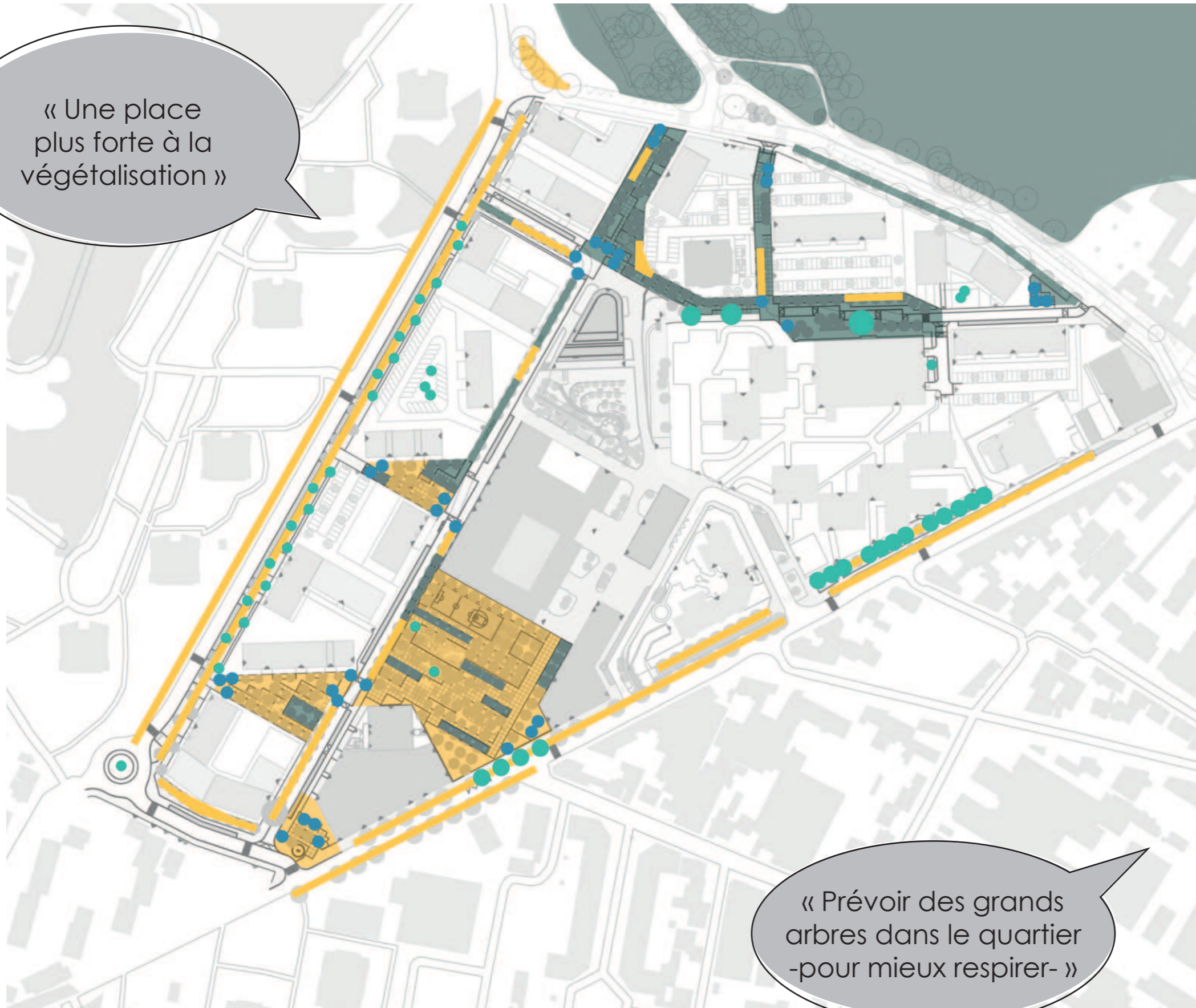


Un quartier où la nature s'épanouit



# S'INSCRIRE DANS LE CONTEXTE DU QUARTIER

## ENTRE LE PARC DE LA CORNICHE DES FORTS ET LES RUES PLANTÉES



Dans le parc de la corniche des forts (forestier)



Sur la rue Paul Doumer (ubain)

- Arbres remarquables
- Ambiance végétale urbaine
- Ambiance végétale forestière
- Arbres existants conservés sur les espaces publics



# MARQUER LA SAISONNALITÉ

## Bilan des arbres sur le quartier :

**Aujourd'hui : 78**

**A la fin du chantier (phase 1 et 2) : 553**

### Projet d'aménagement Phase 1 :

170 arbres

### Projet d'aménagement phase 2 :

Dans des résidences

(bâtiments réhabilités ou neufs):

- Nombre d'arbres conservés : 7
- Nombre d'arbres à abattre :

Pour le projet : 12

Pour des raisons phytosanitaires : 5

Car classé en EEE (Espèces Exotiques Envahissantes) : 1

- Nombre d'arbres plantés : 45

Dans les futurs espaces publics :

- Nombre d'arbres conservés : 44
- Nombre d'arbres à abattre :

Pour le projet : 5

Pour des raisons phytosanitaires : 1

Car classé en EEE : 3

- Nombre d'arbres plantés : 287

« Préserver le maximum d'arbres et en ajouter »

### DES BOSQUETS COLORÉS



Liriodendron tulipifera

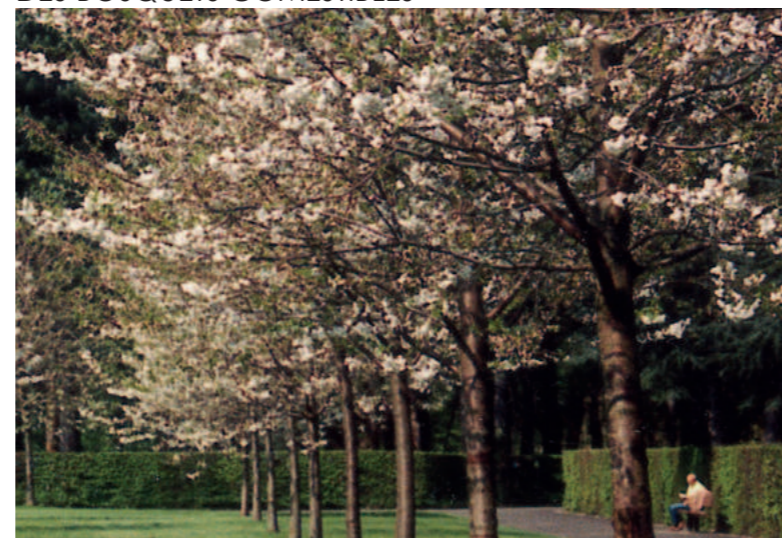


Quercus petraea



Acer

### DES BOSQUETS COMESTIBLES



Pommier



Cerisier



Pêcher à brugnon

### DES JARDINS CREUX



Euphorbia palustris



Lythrum salicaria



Achillea ptarmica



# Délimitations entre les espaces publics et les immeubles






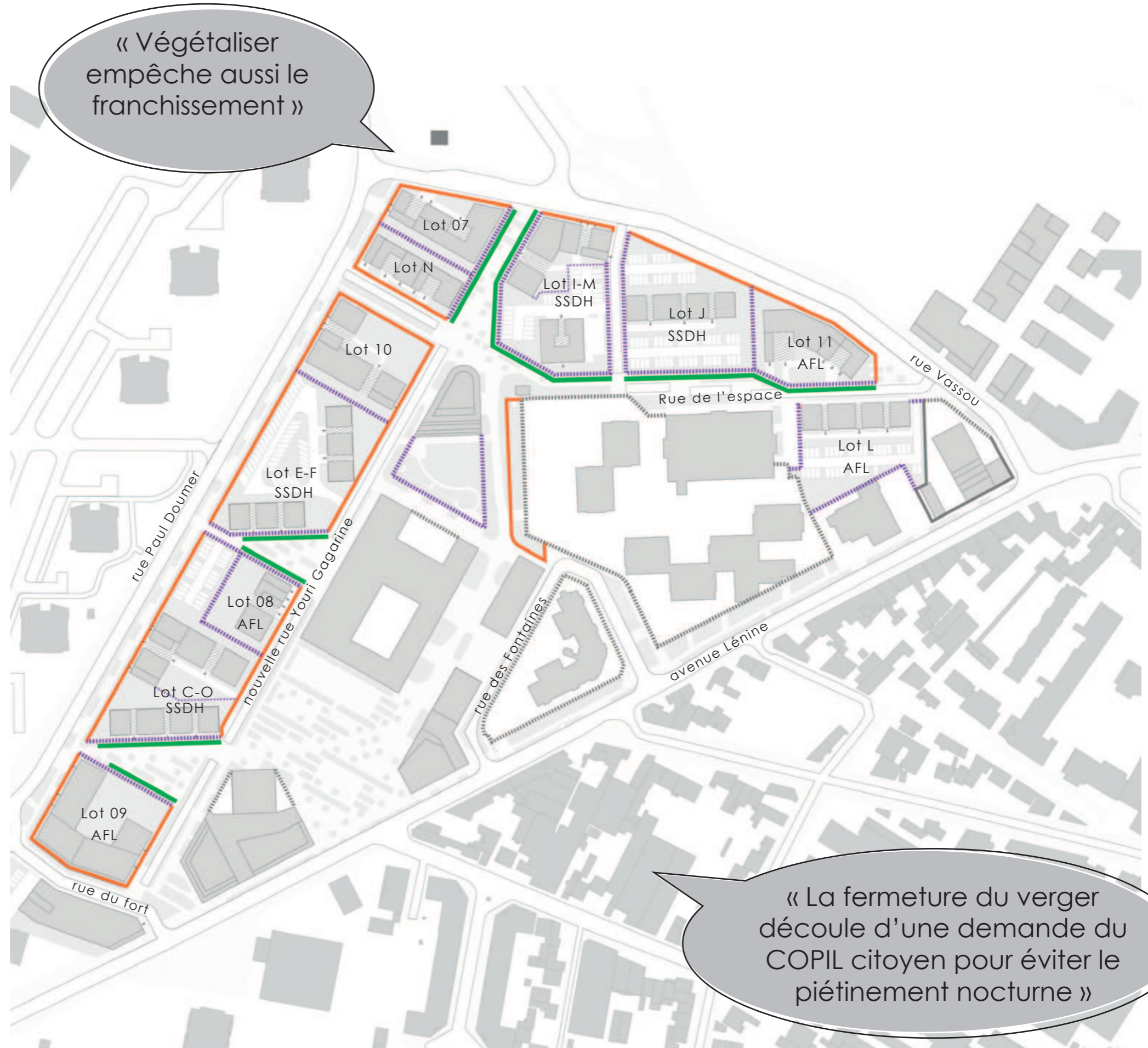
# LES CLÔTURES

Le traitement des limites joue un rôle majeur dans la future ambiance et dans l'harmonisation générale du quartier. Pour concilier le sentiment de sécurité, d'intimité, nous proposons de décliner deux typologies de clôtures selon les situations.

- **Un muret + clôture** sur les linéaires en interfaces d'espaces publics circulés et actifs.
- **Une clôture** sur les linéaires en interfaces d'espaces publics piétons, végétalisés et calmes

« Végétaliser empêche aussi le franchissement »

- Muret + clôture 1.6m 
- Clôture 1.6 m 
- Mise à distance végétale dans les espaces publics 



« La fermeture du verger découle d'une demande du COPIL citoyen pour éviter le piétinement nocturne »



# LES CLÔTURES

« Une barrière ne doit pas donner l'impression d'oppression, de passer entre des corridors de barrières »

« Conserver un maximum de verdure dans ces espaces »

« Il faut laisser des arbres/pelouse côté espace public »

Ces clôtures sont mises en places au droit des espaces publics plantés de la promenade Josephine Baker qui, par leur épaisseur offre une mise à distance supplémentaire pour les logements du Rez de chaussée. Ce dispositif plus ouvert, assure la perception d'une continuité végétale entre l'espace public et les immeubles

Clôture haute



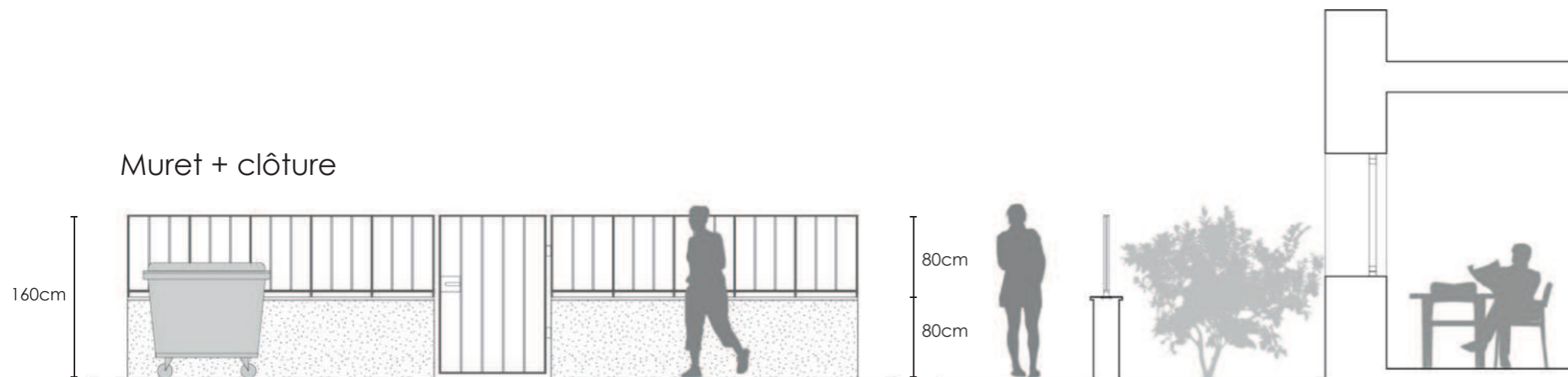


# LE MURET + CLÔTURE

« Les aménagements doivent être pensés aussi en fonction des habitants du rez-dechaussée »

« les murets semblent intéressants pour marquer les limites de propriété »

Le muret + clôture améliore le sentiment d'intimité des logements à Rez de chaussée et est en capacité d'absorber les différences de niveau du sol entre l'espace public et privé. Le muret est aussi en mesure de cacher et intégrer une partie des éléments techniques proches des clôtures (bac de collecte des déchets par exemple).





# 4. Prochains rendez-vous de concertation



## 4. Prochains rendez-vous

# Les espaces publics

2024

### Esquisse

Définir le programme et les interactions du projet.  
Réaliser les diagnostics techniques et réglementaires.  
Estimer le coût prévisionnel des travaux.

2025

### Avant-projet

Confirmer la faisabilité du programme. Etablir des plans et une description précise des différentes options retenues (matériaux, des prestations techniques). Préciser l'estimation du coût et de la durée des travaux.

### Dossier de projet

Finalisation du projet technique.  
Mise au point de tous les éléments de détails permettant la définition précise des ouvrages.

### Travaux

Consultation des entreprises.  
Préparation des chantiers.  
Lancement des travaux.



↳ Concertation à venir :  
Février 2025  
**choix du mobilier**



# Charte locale du relogement et du droit au choix

**Une charte territoriale de relogement**, signée par les Villes et les bailleurs sociaux du territoire, définit les principes généraux et conditions de relogement qui s'appliquent pour tous les ménages concernés dans les projets de renouvellement urbain d'Est Ensemble.

**Une charte locale de relogement** définit les principes d'intervention partagés par l'ensemble des acteurs locaux du projet, qui s'engagent à mettre en œuvre l'ensemble des moyens nécessaires pour atteindre les objectifs du relogement.

Ses objectifs principaux sont de :

- consacrer le principe du droit au choix et décliner son application concrète,
- adapter le processus de relogement au nouveau projet pour le quartier,
- fixe les modalités concrètes de relogement à chaque étape et précise les modalités d'accompagnement des ménages.

A Romainville, ce document partenarial partagé par l'ensemble des acteurs du processus de relogement, Ville de Romainville, SSDH, Etat, Action Logement et les membres du comité de pilotage citoyen sera la « **charte locale du relogement et du droit au choix** ».

- Objectif de finalisation du document : avril-mai 2025
- Passage en conseil municipal : juin 2025

→ **Appel aux volontaires pour participer au groupe de travail avec les parties prenantes (SSDh, Etat, Action Logement) pour 1 à 3 réunions entre janvier et avril ?**



# Le projet d'habitat inclusif



Vieillir ensemble à Gagarine  
Présentation du projet d'habitat  
inclusif dédié aux séniors









# LES GRANDS PRINCIPES DU PROJET

- Un projet qui repose sur 5 idées
  - Il est adressé en priorité aux personnes de **plus de 65 ans**
  - Mise à disposition d'un **local neuf dédié**, ouvert à tous et toutes en bas de la Tour I
  - C'est un service de **proximité**
  - **Un animateur ou une animatrice** sera présent de façon régulière
  - Le programme d'activités est à définir **avec vous** !





# UN « PROJET DE VIE PARTAGÉ » CONSTRUIT **AVEC VOUS**

- Plusieurs moments collectifs d'élaboration avec toutes les habitantes et tous les habitants vont avoir lieu **entre janvier et mai 2025**
- Des ateliers auront lieu dans un **local temporaire (RDC de la Tour I)**



Exemple Paris 13



# LES GRANDES ÉTAPES DE CONSTRUCTION COLLECTIVE DU PROJET

- Janvier 2025 : pot convivial dans le local de la Tour I
- Février à Mai 2025 : concertation
  - 6 séances d'ateliers de travail avec vous et les acteurs ressources du quartier
    - CCAS, Fabrique de l'émancipation, Centre social, associations, etc...
  - Visites et porte à porte
  - Questionnaires
- Juin à Juillet 2025: rédaction du projet
- Septembre 2025 : démarrage des activités





## DE NOMBREUX ATELIERS EN PERSPECTIVES : GUETTER LES AFFICHES !

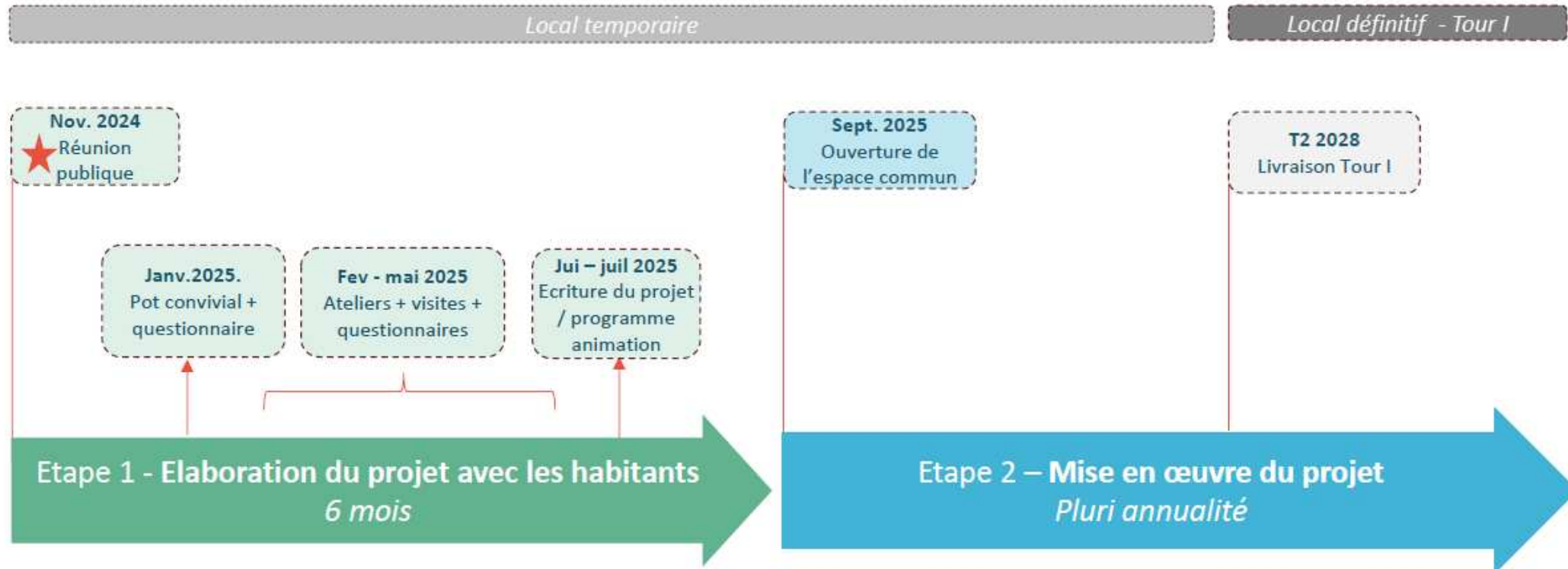


Les dates exactes des séances d'ateliers seront affichées dans les parties communes en janvier



# LE CALENDRIER GLOBAL DU PROJET

- Le local sera **livré en 2028**
- Le projet démarrera donc **dans un local temporaire**





## LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET



- A partir du mois de septembre 2025, une **animatrice ou un animateur** sera présent régulièrement dans le local
- Des animations seront mises, avec les **associations et partenaires** du territoire en fonction de ce qui a été exprimé dans les ateliers
- Le projet reposera sur un **groupe d'une dizaine de personnes** de plus de 65 ans) qui veulent s'impliquer, mais pourra **s'ouvrir à d'autres personnes**
- Le local comprendra une **cuisine, des sanitaires**. Il sera **aménagé/décoré avec et par les usagers**



### Des exemples d'animations

- ✓ Gym douce
- ✓ Liens intergénérationnels
- ✓ Aide administrative
- ✓ Repas partagés
- ✓ Ballades urbaines
- ✓ Club lecture
- ✓ Jeux de sociétés
- ✓ Soirée cinéma
- ✓ Jardinage
- ✓ Etc.





MERCI DE VOTRE ECOUTE



*Si certains d'entre vous sont déjà intéressés, laissez-nous vos coordonnées ! (+ ou – de 65 ans)*



3 personnes volontaires pour relire  
le compte rendu de ce copil citoyen ?



# MERCI